

# ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 6- samedi 7 mars 2026 / 16-17 ramadhan 1447 - N° 4041 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)



Le défunt CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

**Iftar : 18h51**  
**Imsak : 05h34**

## NOMINATION

**Le président de la République nomme M. Kourtel Farid conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques**

P. 4

## ARMÉE

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha au chevet des victimes du crash d'un avion militaire à Boufarik 1<sup>ère</sup> Région militaire**

P. 3

## COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

**Saïd Sayoud en mission à Rome pour renforcer les partenariats sécuritaires et techniques**

P. 24

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# Le Président de la République fixe le cap pour accélérer la transformation économique et sur les grands projets stratégiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi à Alger une réunion de travail de haut niveau consacrée à l'état d'avancement de plusieurs mégaprojets structurants appelés à jouer un rôle déterminant dans la transformation économique du pays et la consolidation de son modèle de développement. Cette rencontre a permis de faire le point sur des projets industriels et d'infrastructures majeurs qui s'inscrivent au cœur de la stratégie nationale visant à renforcer la diversification de l'économie, valoriser les ressources naturelles et améliorer les connexions logistiques à l'échelle nationale et continentale.

P. 3



## FORUM NATIONAL SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT

**La jeunesse algérienne au cœur de la nouvelle dynamique économique et de l'ouverture africaine**

P. 6

## FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

**Sonatrach renforce son partenariat stratégique avec l'État**

P. 4

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**L'Algérie renforce son engagement international contre la corruption**

P. 3

## SANTÉ

**GASTRO**  
**Comment échapper à l'épidémie ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS**  
**Gaya Merbah, la renaissance spectaculaire du rempart de la JS Kabylie**

P. 22



## ALGER

**La 15<sup>e</sup> édition du Festival national de la chanson chaâbi du 9 au 12 mars**

P. 16

## AIR ALGÉRIE

**Maintien de la suspension des vols au départ et à destination de Doha, Beyrouth, Amman et Dubai**

P. 2

## AIR ALGÉRIE

## Maintien de la suspension des vols au départ et à destination de Doha, Beyrouth, Amman et Dubai



Le Groupe Air Algérie annonce le maintien de la suspension des vols à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Amman et Dubai, jusqu'à nouvel ordre.

"Le Groupe Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en raison de la persistance de la situation actuelle au Moyen-Orient, il a été décidé de maintenir la suspension des vols de et vers ces pays", a annoncé le groupe dans un communiqué. "Cette décision s'inscrit dans le souci de garantir les plus hauts standards de sécurité et de sûreté pour nos clients et nos équipages, suite à l'évolution de la situation dans la région", a précisé la même source.

Pour plus d'informations, la Compagnie invite ses clients à se rapprocher de leurs agences commerciales ou à contacter le centre d'appel au numéro 3302 pour les appels depuis l'Algérie, ou au numéro international 0021321986363.

Air Algérie assure qu'elle tiendra son aimable clientèle informée de toute nouvelle disposition ou mise à jour concernant son programme de vols vers le Moyen-Orient.

## MOUDJAHIDINE

## El-Meniaa : décès du moudjahid Nagraoui Mohamed Benboudjemaâ

Le moudjahid Nagraoui Mohamed Benboudjemaâ, est décédé jeudi soir à El-Meniaa à l'âge de 92 ans, a-t-on appris hier de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le défunt, qui avait rejoint le maquis lors de la glorieuse Révolution de libération en 1957 à El-Meniaa, dans la wilaya VI historique, était l'une des figures emblématiques de l'Armée de libération nationale (ALN) et du Front de libération nationale (FLN) dans la région, et a continué à exercer ses missions militantes jusqu'à l'indépendance en 1962, a indiqué la même source.

Il sera inhumé vendredi après-midi au cimetière de Hassi El-Gara, a-t-on ajouté.

En cette douloureuse épreuve, les autorités locales et la famille révolutionnaire présentent à sa famille leurs sincères condoléances et prient Dieu Tout-Puissant de lui accorder Son infinie miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste paradis et d'apporter patience et réconfort à ses proches.

## MÉTÉO

## Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de fortes rafales de vent, affecteront, aujourd'hui, plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Saïda, Mascara, Relizane, Chlef, Tiaret, Tissemsilt, Ain Defla, Tipaza, Alger, Médéa, Bouira, Blida, Boumerdes et Tizi Ouzou, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 40 mm.

## CLIN D'ŒIL

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 11 morts et 269 blessés en 24 heures (Protection civile)



Onze personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, jeudi, un bilan de la Protection civile.

Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Touggourt (5 morts), M'Sila, Annaba, Mascara, Khenchela, Tiaret et Blida (un mort chacune), précise la même source, rappelant que la Protection civile a enregistré depuis le début du mois sacré du Ramadhan 81 décès et 2.839 blessés.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à huit personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Relizane, Naâma et Sétif, ajoute le bilan.

## COMMERCE

## Saisie de près de deux quintaux de viandes impropres à la consommation à Bouira et Lakhdaria (Sûreté)

Une quantité de près de deux (2) quintaux de viandes blanches et rouges impropres à la consommation, a été saisie, lors d'opérations distinctes menées par les services de police à Bouira et à Lakhdaria, a-t-on appris auprès des services de la sûreté.

Ménée par la sûreté urbaine à Bouira dans le cadre de la protection du consommateur et de la santé publique, la première opération a permis aux éléments de la police de saisir une quantité de 12 Kg de viande de poulet après avoir contrôlé plusieurs locaux commerciaux.

"La viande a été saisie et détruite par la suite, en raison du non-respect des normes de conditionnement et sanitaires", ont expliqué à l'APS les services de la sûreté. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du commerçant contrevenant, selon la même source.

## TISSEMSILT

## Plus de 85 guides touristiques bénéficient du certificat de qualification professionnelle

Plus de 85 guides touristiques de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié d'un certificat de qualification professionnelle en tourisme, dans le cadre de la convention conclue entre la direction du Tourisme et de l'Artisanat et la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette dernière.

Le chef du service de l'apprentissage, de la formation continue et du partenariat à la direction, Boualem Youcefi a souligné que cette session de formation, organisée récemment sous la supervision de cadres des deux directions, s'est tenue à l'Institut de formation professionnelle "Tadjeddine Hamed Abdelouahab" dans la commune de Tissemsilt. Elle s'est déroulée sur une durée de 10 jours et s'est conclue par la remise d'attestations de formation au profit des guides touristiques exerçant au sein des agences de tourisme de la wilaya.

M. Youcefi a ajouté que cette formation, qui a porté sur plusieurs modules, comportait notamment un volet juridique relatif à l'organisation de l'activité de guide touristique, ainsi qu'une présentation des atouts touristiques et archéologiques dont recèle la région de l'Ouarsenis. L'objectif est d'encadrer l'activité des guides, de lui conférer un cadre légal et de soutenir le développement du tourisme dans la région.

## Horaire des prières



Fajr : 05h45  
Dohr : 12h59  
Asr : 16h19  
Maghreb : 18h51  
Isha : 20h08

## MÉTÉO

|             |       |     |
|-------------|-------|-----|
| Alger       | : 18° | 11° |
| Oran        | : 21° | 09° |
| Annaba      | : 21° | 11° |
| Béjaïa      | : 14° | 09° |
| Tamanrasset | : 32° | 20° |

## INTERVENTION RAPIDE DES GARDE-CÔTES À ORAN Deux personnes sauvées après le renversement d'une embarcation pneumatique

Une opération de sauvetage en mer menée avec célérité par les unités des garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales a permis de secourir deux personnes à la suite du renversement d'une embarcation pneumatique au large de la plage Coralès, dans la commune d'Aïn El-Turck à Oran. Cette intervention, effectuée jeudi, s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires permanentes assurées par les forces navales pour préserver la vie humaine en mer.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'alerte a été donnée après la réception d'un appel de détresse par le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Oran, relevant de la façade maritime Ouest de la 2e Région militaire. L'appel signalait le renversement d'une embarcation pneumatique transportant trois personnes à environ 300 mètres du rivage. Dès la réception de cette alerte, les équipes d'intervention ont immédiatement déclenché une opération de sauvetage mobilisant d'importants moyens maritimes et aériens. Des vedettes de sauvetage des garde-côtes ont été déployées sur la zone de l'incident, tandis qu'un hélicoptère de recherche et de sauvetage de type LS-16, appartenant à l'Escadron 560 spécialisé dans ce type de missions, a été engagé pour renforcer les opérations de repérage et d'assistance.

Grâce à la rapidité de la mobilisation et à la coordination efficace entre les différents moyens engagés, les deux rescapés ont pu être récupérés en mer et évacués vers l'Établissement public hospitalier Medjber Tami d'Aïn El-Turck, où ils ont été pris en charge par les équipes médicales afin de recevoir les soins nécessaires. Cette opération illustre une nouvelle fois le professionnalisme et la disponibilité constante des unités des garde-côtes du Commandement des Forces navales, qui interviennent régulièrement dans des situations d'urgence pour porter assistance aux personnes en difficulté en mer. Elle reflète également l'engagement permanent de l'Armée nationale populaire dans ses missions humanitaires, où la protection de la vie humaine demeure une priorité absolue, quelles que soient les circonstances.

Abed MEGHIT

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Guelma : plus de 44 kg de kif traité saisis à Bouchegouf (sûreté)

Les éléments de la sûreté de daïra de Bouchegouf (Guelma) ont saisi 44,80 kg de kif traité sur le territoire de la commune éponyme et arrêté deux suspects, a appris l'APS, jeudi, auprès du bureau d'information de la sûreté de wilaya.

La même source a précisé que cette "importante quantité" de kif a été saisie à l'issue d'une opération conjointe menée par la brigade de police judiciaire et la brigade de sécurité publique, relevant de la sûreté de daïra, et qui a conduit à l'interception d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage fixe dressé à l'entrée de la ville de Bouchegouf, et à l'interpellation de deux individus.

La fouille du véhicule en question a permis la découverte de 441 plaquettes de kif totalisant le poids indiqué, soigneusement dissimulées à l'intérieur de la voiture, a-t-on ajouté. Les deux suspects ont été déferés, après finalisation des formalités légales d'usage, devant les autorités judiciaires compétentes pour plusieurs chefs d'accusations, dont "importation illicite de drogue, possession, transport, stockage et commercialisation illicite de produits stupéfiants ainsi que blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé".

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Le Président de la République fixe le cap pour accélérer la transformation économique et sur les grands projets stratégiques**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi à Alger une réunion de travail de haut niveau consacrée à l'état d'avancement de plusieurs mégaprojets structurants appelés à jouer un rôle déterminant dans la transformation économique du pays et la consolidation de son modèle de développement.

Par **Abed MEGHIT**

Cette rencontre a permis de faire le point sur des projets industriels et d'infrastructures majeurs qui s'inscrivent au cœur de la stratégie nationale visant à renforcer la diversification de l'économie, valoriser les ressources naturelles et améliorer les connexions logistiques à l'échelle nationale et continentale.

La réunion a particulièrement porté sur l'avancement des travaux relatifs à la ligne minière de l'Est, à la mine de phosphate et à ses différentes unités industrielles, ainsi qu'au projet d'extraction de zinc à Oued Amizour.

Ces projets miniers d'envergure, qui devraient entrer en phase d'exploitation effective d'ici la fin du mois de mars, représentent un levier essentiel pour renforcer l'industrie extractive nationale et soutenir la production locale de matières premières stratégiques.

La ligne minière de l'Est constitue l'un des projets industriels les plus ambitieux engagés ces dernières années.

Elle vise à assurer le transport et la valorisation des ressources minières, notamment le phosphate, dans le cadre d'une chaîne industrielle intégrée destinée à développer une industrie de transformation compétitive et génératrice de valeur ajoutée.

L'exploitation des gisements de phosphate et la mise en service des unités de transformation associées devraient ainsi permettre d'augmenter significativement la production nationale, tout en contribuant à la création de milliers d'emplois



directs et indirects dans plusieurs régions du pays.

Le projet d'extraction de zinc à Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, constitue également une étape importante dans la stratégie de relance du secteur minier national.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale visant à diversifier les ressources minières exploitées et à développer une industrie métallurgique capable de répondre aux besoins du marché national et d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'exportation.

Au-delà des projets miniers, la réunion a également permis d'évaluer l'état d'avancement de deux projets d'infrastructures stratégiques destinés à renfor-

cer l'intégration territoriale et la connectivité du pays : la route transsaharienne et la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset.

Ces deux infrastructures majeures représentent des axes structurants pour le développement économique, en facilitant la circulation des personnes et des marchandises et en renforçant les échanges commerciaux avec les pays africains voisins.

La route transsaharienne, considérée comme l'un des corridors routiers les plus importants reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique subsaharienne, constitue un projet d'intégration régionale à forte portée géostratégique.

Elle devrait contribuer à dynamiser les échanges économiques entre plusieurs

pays du continent et à renforcer la position du pays en tant que carrefour commercial entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique.

Quant au projet de ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset, il représente une infrastructure stratégique appelée à transformer en profondeur les réseaux de transport nationaux.

Cette future liaison ferroviaire, qui traversera plusieurs régions du pays, permettra de soutenir le développement des zones sahariennes, de faciliter l'acheminement des ressources naturelles et de renforcer l'intégration économique du Sud dans la dynamique nationale de croissance.

À travers le suivi régulier de ces projets structurants, les plus hautes autorités de l'État entendent accélérer leur concrétisation et garantir leur mise en exploitation dans les délais prévus.

L'objectif affiché est clair : faire de ces investissements majeurs des moteurs durables de croissance, de création d'emplois et de modernisation de l'économie nationale.

Cette réunion illustre également la volonté des pouvoirs publics de suivre de près l'avancement des projets stratégiques et de lever les éventuels obstacles administratifs ou techniques susceptibles d'en ralentir la réalisation.

Dans cette dynamique, la concrétisation de ces mégaprojets apparaît comme un pilier central de la politique économique nationale, fondée sur la valorisation des ressources, la modernisation des infrastructures et l'ouverture sur les marchés régionaux et internationaux.

## ARMÉE

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha au chevet des victimes du crash d'un avion militaire à Boufarik 1<sup>ère</sup> Région militaire**Par **Abed MEGHIT**

Dans un geste empreint de solidarité et d'attention envers les membres de l'Armée nationale populaire touchés par l'accident d'un avion de transport militaire survenu au niveau de la 1<sup>ère</sup> Région militaire, le Chef d'état-major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, s'est rendu au chevet des blessés afin de s'enquérir personnellement de leur état de santé et de leur apporter son soutien.

Cette visite traduit l'importance accordée par le haut commandement de l'ANP à la prise en charge humaine et médicale des militaires affectés par cet incident.

Lors de cette rencontre, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a échangé avec les blessés hospitalisés, s'informant

auprès des équipes médicales de l'évolution de leur état de santé et des soins prodigués, tout en exprimant sa profonde solidarité avec les victimes de cet accident.

À cette occasion, il a tenu à adresser ses encouragements aux blessés, saluant leur courage et leur dévouement au service de la patrie.

Il a également insisté sur la nécessité de leur assurer toutes les conditions de prise en charge médicale et psychologique, soulignant que l'institution militaire reste pleinement mobilisée pour accompagner ses membres dans les moments difficiles.

La visite du Chef d'état-major s'inscrit dans la tradition de proximité et de solidarité qui caractérise l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale, et témoigne de l'attention constante portée au bien-être et

à la dignité de ses personnels. Au-delà de son aspect humain, cette démarche reflète également la cohésion et l'esprit de corps qui prévalent au sein des forces armées, où la solidarité entre frères d'armes demeure une valeur fondamentale. Elle constitue, par ailleurs, un message fort de reconnaissance envers les militaires qui œuvrent quotidiennement à la défense de la souveraineté nationale et à la sécurité du pays. Dans ce contexte, les services médicaux et les équipes spécialisées poursuivent leurs efforts pour assurer aux blessés les meilleurs soins et un accompagnement adapté, dans l'espoir d'une récupération rapide et complète.

Cette mobilisation témoigne de l'engagement constant de l'ANP à préserver la santé et la dignité de ses soldats, véritables piliers de la stabilité et de la sécurité de la nation.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**L'Algérie renforce son engagement international contre la corruption**

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a présidé à Alger une réunion de la commission multisectorielle chargée de suivre la participation de l'Algérie aux initiatives internationales en matière de lutte contre la corruption et de mise en œuvre des conventions internationales et régionales dans ce domaine.

Cette réunion stratégique, organisée sous la supervision de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a rassemblé des représentants de plusieurs institutions et administrations publiques concernées par les politiques de gouvernance et d'intégrité.

Parmi les participants figuraient notamment des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que du ministère de la Justice. Ont

également pris part à cette rencontre des représentants d'institutions spécialisées dans la lutte contre la criminalité financière et la corruption, dont l'Office central de répression de la corruption, la Cellule de traitement du renseignement financier, la Direction générale de la Sécurité nationale, le Commandement de la Gendarmerie nationale, la Direction générale des Douanes et la Direction générale des Impôts.

La réunion a permis d'évaluer la participation de la délégation algérienne à la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, tenue récemment au Qatar.

Cet événement international constitue l'un des principaux forums de coopération mondiale consacrés à la promotion de la transparence et à la lutte contre les pratiques de corruption.

Les discussions ont également porté sur l'examen du modèle de questionnaire d'auto-évaluation élaboré par l'Office des Nations unies contre la drogue et le

crime. Ce document constitue un instrument essentiel dans le cadre du mécanisme international d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption par les États signataires. Les participants ont étudié la conformité de ce questionnaire avec les dispositions de la résolution 02/11 adoptée lors de la dernière Conférence des États parties. L'objectif est de garantir que les réponses qui seront fournies par l'Algérie reflètent de manière précise les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements internationaux du pays en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Au terme des échanges, il a été convenu d'engager la coordination des réponses dès l'adoption de la version finale du modèle de questionnaire, afin d'assurer une contribution cohérente, complète et conforme aux normes internationales.

La réunion a également abouti à la décision de créer un groupe de travail restreint chargé d'évaluer l'état

d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de la première phase d'examen de la Convention.

Ce groupe aura également pour mission de préparer méthodiquement la participation de l'Algérie à la deuxième phase du mécanisme d'examen, dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'année 2027. À travers cette démarche, les autorités nationales entendent consolider les mécanismes de coordination institutionnelle et renforcer l'efficacité des politiques publiques destinées à prévenir la corruption et à promouvoir les principes de transparence et de bonne gouvernance.

Cette réunion témoigne ainsi de la volonté affirmée de l'Algérie de poursuivre son engagement actif au sein des instances internationales dédiées à la lutte contre la corruption et de contribuer pleinement aux efforts mondiaux visant à promouvoir l'intégrité dans la gestion des affaires publiques.

Abed. M

## NOMINATION

**Le président de la République nomme M. Kourtel Farid conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, jeudi, M. Kourtel Farid, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, M. Kourtel Farid, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques", lit-on dans le communiqué.

## MÉDIAS

**Décès du journaliste Mohamed Aouadi : la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances**



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, vendredi, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste émérite, feu Mohamed Aouadi, décédé jeudi.

"La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste émérite, feu Mohamed Aouadi, qui s'est éteint en ces jours bénis du mois sacré de Ramadhan", lit-on dans le message des condoléances.

"La presse algérienne perd en lui l'un des piliers du paysage télévisuel, ayant formé des centaines de journalistes au sein de l'Etablissement public de télévision. Le défunt était reconnu pour ses nobles qualités morales et son grand professionnalisme et comptait parmi les plus grands reporters et les brillants directeurs de l'information à avoir marqué la Télévision algérienne", selon la même source. "Puisse Allah accorder au défunt Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et prêter patience et réconfort à ses proches.

Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut la même source.

## FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

### Sonatrach renforce son partenariat stratégique avec l'État

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation et d'adaptation aux mutations économiques et technologiques.



Par Abed MEGHIT

Une réunion technique de haut niveau s'est tenue à Alger entre des cadres du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des responsables du groupe Sonatrach, afin de renforcer la coopération entre les deux institutions dans le domaine de la formation spécialisée.

Cette rencontre, présidée par le secrétaire général du ministère dirigé par Nassima Arhab, s'inscrit dans le cadre d'une dynamique visant à rapprocher davantage les établissements de formation du monde de l'entreprise, en particulier dans les secteurs stratégiques liés à l'énergie et aux nouvelles technologies.

Les discussions ont permis d'aboutir à plusieurs orientations concrètes destinées à adapter les programmes de formation aux évolutions rapides que connaît le secteur énergétique, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la maintenance industrielle et des technologies liées à la transition énergétique.

Au cœur des échanges figure la volonté commune de développer des

spécialités qualitatives capables de répondre aux exigences du marché du travail et aux transformations technologiques qui affectent l'industrie énergétique à l'échelle mondiale.

Dans cette perspective, il a été convenu de renforcer la dimension pratique de la formation en multipliant les stages au sein des différentes structures du groupe Sonatrach. Cette immersion dans l'environnement professionnel permettra aux stagiaires et aux apprentis de se familiariser avec les réalités du terrain et d'acquérir des compétences directement opérationnelles. Le partenariat prévoit également l'implication d'experts et de professionnels issus du groupe énergétique national dans l'actualisation des programmes pédagogiques et des curricula.

Cette contribution vise à garantir que les formations dispensées dans les centres spécialisés soient parfaitement alignées sur les besoins réels de l'industrie.

Un autre axe important de cette coopération concerne le soutien au développement de centres d'excellence dédiés aux spécialités straté-

giques. Ces structures auront pour mission de former une nouvelle génération de techniciens et de spécialistes capables d'accompagner les transformations du secteur énergétique, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, des technologies gazières et des nouvelles filières liées aux énergies propres.

Pour les responsables des deux institutions, ce partenariat représente un levier majeur pour renforcer la qualité de la formation professionnelle en Algérie et améliorer l'employabilité des jeunes diplômés.

En rapprochant les centres de formation du tissu économique national, les autorités entendent construire un système éducatif plus performant et mieux adapté aux besoins de développement du pays.

L'implication de Sonatrach, acteur central de l'économie nationale, dans ce processus témoigne de la volonté de créer des passerelles durables entre le monde de la formation et celui de l'industrie, afin de préparer les compétences de demain et d'accompagner les grandes transformations énergétiques que connaît l'Algérie.

## AUDIOVISUEL

**ANIRA : sanction pécuniaire infligée à Echorouk TV**



L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a infligé une sanction pécuniaire à la chaîne Echorouk TV pour non-respect de la durée autorisée à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, indique vendredi un communiqué de l'instance.

"Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives légales en matière de régulation de l'activité audiovisuelle, l'ANIRA a adressé une mise en demeure aux chaînes de télévision concernées, afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, et ce dans un délai de 72 heures à compter de la date de la notification de la décision de l'ANIRA, conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", lit-on dans le communiqué. "Après exa-

men de ce qui a été diffusé sur les grilles de programmes des chaînes de télévision durant le délai de la mise en demeure, l'Autorité a constaté que les chaînes mises en demeure ont par la suite commencé à respecter le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, conformément aux dispositions légales et aux déci-

sions de l'Autorité", ajoute la même source.

En revanche, "l'ANIRA a constaté que la chaîne Echorouk TV continue de dépasser le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires, et sa persistance dans cette pratique de manière significative, en violation des dispositions précitées, nonobstant la mise en demeure qui lui a

été adressée", indique la même source.

Ainsi, "conformément aux dispositions de l'article 76 de la loi 23-20 susmentionnée, l'Autorité a décidé d'infliger à la chaîne concernée une sanction pécuniaire pour non-respect des dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle", précise la même source.

L'Autorité avertit également la chaîne concernée qu'"en cas de poursuite du non-respect des termes de la mise en demeure à l'avenir, elle pourrait prononcer une suspension totale ou partielle des programmes objet de l'infraction, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", conclut le communiqué.

APS

## TISSEMSILT

## Mobilisation de l'exécutif local pour accélérer la concrétisation des projets de développement et améliorer le cadre de vie des citoyens

Dans une démarche résolument tournée vers l'efficacité administrative et l'accélération de la dynamique de développement local, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fathi, a présidé, jeudi au siège de la wilaya, une réunion du Conseil exécutif consacrée à l'évaluation du fonctionnement des différents secteurs et au suivi de l'état d'avancement des projets inscrits au profit de la population.

Par **Abed MEGHIT**

Cette rencontre de travail s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques organisées par les autorités locales afin d'assurer un suivi rigoureux des programmes de développement et de renforcer la coordination entre les différents acteurs institutionnels.

Ont pris part à cette réunion le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, les directeurs exécutifs, les chefs de daïra, les présidents des Assemblées populaires communales ainsi que plusieurs cadres de l'administration locale.

Les travaux de cette session ont été consacrés principalement à l'examen de la situation des projets inscrits dans le cadre du programme de soutien aux activités de développement social et économique (ADSEC), considéré comme un levier important pour accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation d'opérations structurantes répondant aux attentes des citoyens.

Les responsables des différents secteurs concernés ont présenté des exposés détaillés sur l'état d'avancement des projets inscrits dans ce programme, mettant en lumière les taux de réalisation enregistrés ainsi que les perspectives



de leur concrétisation dans les délais fixés.

À cette occasion, le wali a insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse et proactive des projets de développement, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation afin de garantir une mise en service rapide des infrastructures destinées à améliorer le quotidien des citoyens.

Il a également appelé les responsables concernés à renforcer le suivi sur le terrain, à lever les obstacles administratifs et techniques susceptibles d'entraver la progression des projets et à veiller au respect strict des délais et des normes de qualité dans l'exécution des travaux.

La réunion a également permis d'examiner la situation des projets financés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), un mécanisme financier destiné à soutenir les communes et les direc-

tions sectorielles dans la concrétisation de programmes d'intérêt public.

Ce dispositif constitue un instrument essentiel pour accompagner les collectivités locales dans leurs efforts visant à renforcer les équipements publics, améliorer les infrastructures de proximité et répondre aux besoins croissants des populations.

Les discussions ont ainsi porté sur l'état d'avancement des opérations financées dans ce cadre, ainsi que sur les moyens permettant d'optimiser l'utilisation des ressources mobilisées au profit des projets de développement.

Dans ce contexte, le wali a souligné l'importance d'une coordination permanente entre les différents intervenants afin d'assurer une gestion efficace des programmes et de garantir leur impact réel sur le terrain.

Au-delà de l'évaluation des projets, cette réunion

du Conseil exécutif a constitué une opportunité pour aborder plusieurs questions diverses liées à la gestion des affaires locales et à l'amélioration de la performance administrative.

Les échanges ont notamment porté sur les mécanismes susceptibles de renforcer l'efficacité de l'action publique au niveau local et de consolider la qualité du service rendu aux citoyens.

La mobilisation des responsables locaux autour de ces dossiers stratégiques témoigne de la volonté des autorités de renforcer la dynamique de développement et de consolider les acquis socio-économiques au niveau de la wilaya.

À travers ce type de rencontres régulières, les responsables entendent instaurer une culture de suivi permanent et de coordination entre les différents secteurs afin d'assurer une meilleure mise en œuvre des programmes publics.

En réunissant l'ensemble des acteurs institutionnels autour d'une même table, les autorités locales confirment ainsi leur engagement à poursuivre les efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, à promouvoir un développement équilibré et durable et à accompagner les collectivités locales dans la concrétisation des projets structurants inscrits au profit de la population.

## SÉTIF

## La pénétrante autoroutière vers le port de Djen Djen entre dans sa phase décisive

Le projet de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, à la ville d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, poursuit son avancée et s'impose comme l'un des chantiers d'infrastructures les plus structurants actuellement en cours de réalisation en Algérie.

Conçu pour renforcer les liaisons logistiques entre la façade maritime et les grands pôles économiques de l'intérieur du pays, ce projet stratégique est appelé à jouer un rôle déterminant dans la dynamisation des échanges commerciaux et le développement régional.

Dans le cadre du suivi régulier de l'état d'avancement des travaux, le wali de Sétif, Mustapha Limani, accompagné d'une importante délégation composée de responsables locaux et de cadres techniques, a effectué une visite d'inspection sur plusieurs segments du tracé situés dans la wilaya.

Cette tournée a permis d'évaluer la progression des travaux et d'examiner les différentes contraintes techniques rencontrées sur le terrain.

Sur le territoire de la wilaya de Sétif, la pénétrante autoroutière s'étend sur une distance de 50 kilomètres, traversant les communes de Guelta Zerga, Maouia, Beni Fouda, Dehamcha, Beni Aziz et Aïn Sibt.

L'ouvrage s'inscrit dans un projet global de 110 kilomètres reliant trois wilayas : Jijel sur 45 kilomètres, Mila sur 15 kilomètres et Sétif sur 50 kilomètres.

Conçu sous la forme d'une infrastructure moderne à deux fois trois voies, cet axe routier représente une avancée majeure dans l'aménagement du réseau routier national.

Il permettra notamment de fluidifier le transport de marchandises entre le port de Djen Djen et les régions de l'intérieur, tout en assurant une connexion directe avec l'autoroute Est-Ouest, principale artère routière du pays.

L'importance économique de ce projet est considérable.

En facilitant l'acheminement des produits industriels, agricoles et commerciaux vers les marchés nationaux et internationaux, la pénétrante autoroutière contribuera à renforcer l'attractivité économique de toute la région et à soutenir les activités portuaires de Djen Djen, considéré comme l'un des ports les plus prometteurs du pays.

Cependant, la réalisation de ce chantier d'envergure ne s'est pas faite sans difficultés.

Le relief particulièrement accidenté de certaines zones traversées a nécessité des travaux d'ingénierie complexes, notamment la construction de plusieurs viaducs ainsi que la réalisation de déblais gigantesques pour permettre l'aménagement du tracé autoroutier.

Face à ces contraintes, plusieurs structures de l'état ont été mobilisées afin d'apporter leur expertise et d'aider à lever les obstacles techniques et administratifs rencontrés durant les différentes phases du projet.

Malgré ces efforts, le chantier a connu par moments des ralentissements et des interruptions qui ont eu un impact sur le calendrier initial.

**Abed MEGHIT**

## BÉNI SEMIEL (TLEMCEN)

## Une nouvelle dynamique de développement pour améliorer le cadre de vie

Par **Abed MEGHIT**

Après plusieurs années marquées par des insuffisances en matière d'infrastructures et de services publics, la commune de Beni Semiel, relevant de la daïra d'Ouled Mimoun dans la wilaya de Tlemcen, entame une nouvelle étape de son développement territorial.

L'année 2026 marque le lancement d'une série de projets structurants destinés à améliorer les conditions de vie des habitants et à réduire les disparités entre les différentes localités de la région.

Grâce au soutien financier de l'État, plusieurs opérations de développement ont été inscrites dans différents secteurs jugés prioritaires.

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer les infrastructures de proximité et à répondre aux besoins croissants de la population.

La question de l'accès à l'eau potable figure parmi les principales préoccupations des autorités locales.

Dans ce cadre, plusieurs opérations ont été programmées dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'exercice 2026.

Parmi les projets les plus importants fi-

gure la réalisation d'un forage destiné à renforcer l'approvisionnement en eau du village El Bouniane.

D'autres opérations concernent la réalisation et le raccordement du réseau d'alimentation en eau potable au profit du douar Abdellaoui, ainsi que l'extension du réseau au quartier Chiha, situé au sud de la localité d'Aïn Yesser.

Ces projets devraient permettre d'améliorer significativement la distribution de l'eau dans plusieurs zones où les habitants étaient confrontés à des difficultés d'approvisionnement.

Parallèlement, les autorités ont procédé à l'acquisition de nouvelles conduites et d'équipements nécessaires à la modernisation des réseaux hydrauliques existants.

Une étude a également été inscrite afin d'examiner les modalités de raccordement du réservoir hydraulique de Bouarbi, un projet qui devrait renforcer davantage la sécurité hydrique de la commune.

Le secteur de l'éducation occupe également une place importante dans les programmes de développement engagés.

Plusieurs projets ont été programmés afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et d'offrir un environnement éducatif plus adapté aux besoins des établissements. Dans cette optique, les autorités

ont lancé l'étude et la réalisation de l'extension du restaurant scolaire de l'école primaire Ayad El Miloud.

D'autres opérations portent sur l'installation du chauffage central dans les écoles Guennoun Belarbi et Houbad El Habib, une mesure particulièrement attendue par les élèves et les enseignants, notamment durant la saison hivernale.

Le programme prévoit également la réalisation de deux nouvelles salles de classe au sein de l'école Houbad El Habib afin de réduire la surcharge dans certaines classes et d'améliorer les conditions pédagogiques.

Au-delà des secteurs de l'eau et de l'éducation, plusieurs projets d'aménagement urbain ont été inscrits afin de moderniser les infrastructures de proximité.

Parmi ces opérations figure l'extension des vestiaires du stade communal Belahcen Belahcen au village El Bouniane, un projet destiné à encourager la pratique sportive parmi les jeunes de la région.

Des travaux d'aménagement et de revêtement en béton bitumineux sont également prévus pour plusieurs routes du même village, facilitant ainsi la circulation et améliorant l'accessibilité des différents quartiers.

Dans le village d'Aïn Bent Soltane, les autorités ont programmé la réalisation d'un

réseau d'assainissement au quartier Ouled Brahma, une infrastructure essentielle pour améliorer les conditions sanitaires et protéger l'environnement local.

Enfin, dans le cadre des programmes du Fonds de développement social et économique des collectivités locales pour l'année 2026, la commune a bénéficié de l'inscription d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau au village Aïn Bent Soltane.

Cette infrastructure devrait renforcer les capacités de stockage et sécuriser l'alimentation en eau des habitants.

Dans le domaine éducatif, un projet d'aménagement des cours de quatre écoles primaires en gazon synthétique a également été programmé.

L'objectif est d'offrir aux élèves des espaces de loisirs et d'activités physiques mieux adaptés, contribuant ainsi à l'amélioration de leur cadre scolaire.

À travers l'ensemble de ces initiatives, la commune de Beni Semiel amorce une dynamique de rattrapage destinée à combler les retards accumulés et à renforcer les conditions de développement local.

Ces projets témoignent de la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs efforts pour offrir aux citoyens un cadre de vie plus moderne, plus équilibré et plus durable.

## FORUM NATIONAL SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT

### La jeunesse algérienne au cœur de la nouvelle dynamique économique et de l'ouverture africaine

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la valorisation de l'innovation nationale s'imposent aujourd'hui comme des leviers majeurs de la transformation économique en Algérie.

Par Abed Meghit

C'est dans cette perspective que le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé jeudi à Alger l'ouverture officielle des travaux de la troisième édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat, un rendez-vous qui s'affirme, au fil des éditions, comme une plateforme stratégique de dialogue et de réflexion autour des perspectives économiques offertes à la jeunesse algérienne. Placée sous le thème « Les enjeux de l'innovation nationale à la lumière des perspectives d'intégration africaine », cette rencontre a rassemblé plusieurs membres du gouvernement, des responsables institutionnels, des représentants d'organismes publics, des experts, ainsi que de nombreux jeunes porteurs de projets et acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Dans son allocution d'ouverture, Mustapha Hidaoui a souligné que l'entrepreneuriat des jeunes constitue l'un des axes majeurs du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à instaurer une nouvelle culture économique fondée sur la valorisation du travail, de l'innovation et de l'initiative individuelle.

Selon lui, l'Algérie s'est engagée dans une transformation profonde de son modèle de développement, en encourageant la créativité et les capacités d'innovation de sa jeunesse, appelée à jouer un rôle central dans la diversification de l'économie nationale. Le ministre a indiqué que les hautes autorités du pays œuvrent aujourd'hui à faire évoluer la place de la jeunesse dans la société, en la faisant passer du statut de simple bénéficiaire d'opportunités d'emploi à celui d'acteur économique capable de contribuer directement à la création de richesses et au développement durable.

Dans ce contexte, il a mis en avant le rôle stratégique du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans l'ancrage de la culture entrepreneuriale en milieu universitaire. Selon lui, les universités algériennes constituent désormais des espaces d'innovation et de créativité où émergent des projets technologiques capables de répondre aux défis économiques contemporains.

Cette dynamique a permis à l'Algérie de se positionner comme un modèle en matière de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans plusieurs pays africains, a-t-il affirmé.

## TRANSPARENCE ET CONFIANCE

### Une nouvelle alliance pour renforcer l'attractivité de l'investissement

Dans une démarche visant à consolider les principes de transparence et d'intégrité dans le domaine économique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ont signé à Alger une convention de coopération destinée à renforcer la coordination entre les deux institutions et à promouvoir un environnement d'investissement fondé sur la confiance, la transparence et la bonne gouvernance.

L'accord a été signé par le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, et la présidente de la Haute autorité, Salima Mousserati, en marge d'une journée d'information consacrée aux mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine de l'investissement.

Cette rencontre a réuni des représentants de plusieurs institutions publiques, d'administrations et d'organisations patronales, témoignant de l'intérêt accordé à la consolidation des principes d'intégrité dans l'écosystème économique national. La convention signée vise à instaurer un cadre de coopération structuré et durable permettant d'améliorer la coordination entre les deux institutions en matière de transparence, de redevabilité et de prévention de la corruption.

Elle prévoit également le développement d'outils de suivi et d'évaluation destinés à renforcer l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine.

L'accord prévoit notamment l'échange d'expertises entre les deux institutions, ainsi que la mise en place de mécanismes visant à renforcer la conformité des procédures administratives liées à l'investissement.

Cette coopération permettra également d'élargir le champ des mécanismes de prévention de la corruption au sein

des établissements publics à vocation économique et stratégique. À cette occasion, M. Rekkache a souligné que l'amélioration du climat des affaires passe nécessairement par l'ancrage d'une culture de l'intégrité et la moralisation des pratiques administratives. Selon lui, la transparence dans les procédures, la clarté des critères d'attribution et l'égalité de traitement entre les investisseurs constituent des conditions indispensables pour instaurer un climat de confiance et renforcer la crédibilité de l'administration.

Il a rappelé dans ce contexte que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de l'amélioration du climat d'investissement l'une des priorités majeures de son programme de réformes économiques.

Plusieurs mesures structurantes ont été mises en place afin de garantir davantage de transparence dans les procédures administratives, notamment la création d'une Haute commission nationale chargée des recours liés à l'investissement et la mise en place de la plateforme numérique dédiée aux investisseurs.

Cette plateforme numérique constitue aujourd'hui un outil central pour le traitement transparent des demandes de foncier économique, un domaine qui a longtemps constitué une source de spéculation et d'opacité.

Dans la même dynamique, l'Agence a également développé plusieurs outils numériques destinés à faciliter l'étude et le suivi des projets d'investissement, notamment la bourse de partenariat, l'espace d'expression des intentions d'investissement, la plateforme de dépôt des requêtes ainsi qu'un espace dédié au signalement des infractions.

Dans le cadre du renforcement de cette démarche de transparence, M. Rekkache a annoncé le lancement de l'élaboration d'une charte de déontologie

Le ministre a également annoncé l'organisation, au mois d'avril prochain, de la première Olympiade nationale des clubs de robotique, une initiative destinée à encourager les jeunes talents à s'orienter vers les domaines scientifiques et technologiques et à renforcer la culture de l'innovation dès le milieu scolaire et universitaire.

De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a mis en exergue les dispositifs mis en place par l'État pour accompagner les jeunes entrepreneurs.

Il a notamment évoqué les incubateurs universitaires, les centres de développement de l'entrepreneuriat et les mécanismes de financement destinés à transformer les idées innovantes en projets économiques viables. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a pour sa part rappelé que l'entrepreneuriat représente aujourd'hui un levier essentiel de création de richesse et d'emplois.

Il a souligné que son secteur a adopté plusieurs mesures incitatives en faveur des start-up et des jeunes porteurs de projets, notamment l'allègement des cotisations sociales et l'accompagnement administratif durant les premières phases de lancement des entreprises. La secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a quant à elle mis en lumière l'importance croissante de l'intégration économique africaine.

Elle a rappelé que la Foire commerciale intra-africaine organisée récemment a révélé des indicateurs encourageants concernant la compétitivité du produit algérien sur les marchés du continent. À l'issue de cette rencontre, la plateforme numérique de formation à distance de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a été officiellement lancée, offrant aux jeunes entrepreneurs un outil moderne pour renforcer leurs compétences.

Un accord de coopération a également été signé entre le ministère de la Jeunesse, le Conseil supérieur de la jeunesse et le ministère de l'Économie de la connaissance, afin de renforcer la coordination institutionnelle dans le domaine de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

À travers cette initiative, l'Algérie confirme sa volonté de faire de sa jeunesse un acteur central du développement économique et un moteur de l'innovation nationale dans un contexte marqué par l'ouverture vers les marchés africains.

professionnelle destinée aux employés de l'Agence et aux représentants des administrations et organismes publics présents au niveau des guichets uniques d'investissement. Cette charte aura pour objectif de définir un cadre clair des pratiques professionnelles dans la gestion des dossiers d'investissement, en mettant en avant des principes fondamentaux tels que l'intégrité dans l'exercice des missions, la transparence dans le traitement des demandes, l'impartialité dans la prise de décision, la prévention des conflits d'intérêts et le respect des délais de traitement. De son côté, Mme Mousserati a affirmé que cette coopération représente un cadre de référence important pour renforcer les mécanismes de coordination entre les institutions publiques engagées dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance.

Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des agents publics à travers des programmes de formation et de sensibilisation spécialisés dans la prévention et la lutte contre la corruption. La présidente de la Haute autorité a par ailleurs souligné l'importance d'ouvrir un débat approfondi sur la révision du système juridique relatif au traitement des erreurs de gestion.

Une telle réflexion permettrait, selon elle, de parvenir à un équilibre entre la protection des deniers publics, l'encouragement de l'initiative et la responsabilité dans la prise de décision, dans un cadre juridique stable et propice au développement de l'investissement.

À travers cette convention, les deux institutions ambitionnent ainsi de renforcer durablement la confiance entre l'administration et les investisseurs et de contribuer à l'émergence d'un environnement économique plus transparent, plus compétitif et plus attractif.

Abed M.

## RAMADHAN 2026

### Le plan anticipatif du Gouvernement garantit la disponibilité de la viande importée à des prix régulés

Durant ce mois sacré de Ramadhan, période marquée par une hausse significative de la consommation des ménages, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un dispositif anticipatif visant à garantir la disponibilité des produits alimentaires de base et à préserver l'équilibre du marché national.

Dans ce contexte, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a affirmé que le plan proactif élaboré par le Gouvernement a permis d'assurer une disponibilité suffisante de viandes importées proposées aux consommateurs à des prix régulés et étudiés.

Cette déclaration a été faite jeudi à Alger lors de la visite de la ministre au salon « Ramadhan au Palais », organisé au Palais des expositions de la Safex.

Cette manifestation commerciale, qui attire un grand nombre de visiteurs, constitue une vitrine pour les opérateurs économiques et un espace permettant aux citoyens d'accéder à une large gamme de produits de consommation à des prix promotionnels.

Au cours de sa tournée dans les différents stands, Amel Abdellatif s'est enquis des conditions d'approvisionnement du marché national, notamment en produits alimentaires à forte demande durant le mois de Ramadhan.

Elle a également pris connaissance des offres promotionnelles et des réductions appliquées par les entreprises participantes, soulignant l'importance de ces initiatives pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens.

La ministre a indiqué que le plan anticipatif mis en place par le Gouvernement, en coordination avec les différentes institutions concernées, a permis de sécuriser l'approvisionnement en viandes importées de différentes catégories.

Cette mesure vise à renforcer l'offre sur le marché national et à garantir l'accès des consommateurs à ce produit essentiel à des prix raisonnables, particulièrement durant le mois de Ramadhan où la demande connaît une hausse notable.

Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions à l'entreprise publique Magros afin de veiller à la continuité de l'approvisionnement du marché et à la régulation de la chaîne de distribution.

L'objectif est d'assurer une disponibilité constante des produits alimentaires tout au long du mois sacré et de prévenir toute perturbation susceptible d'affecter les marchés.

Amel Abdellatif a également insisté sur l'importance de renforcer la coordination avec les agriculteurs et les producteurs locaux afin de leur permettre de commercialiser directement leurs produits auprès des consommateurs.

Une telle démarche contribue à réduire les circuits de distribution intermédiaires, à stabiliser les prix et à encourager la production nationale.

En marge de cette visite, le ministre s'est rendue à la direction régionale du commerce de la wilaya d'Alger où elle a assisté à un exposé détaillé présenté par le directeur régional du commerce, Hocine Moumen.

Cette présentation a porté sur les missions de la direction, les mécanismes de contrôle du marché ainsi que les actions menées pour lutter contre les pratiques commerciales illicites.

À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la performance des cadres et des fonctionnaires du secteur, appelant à une mobilisation accrue des moyens humains et matériels afin d'assurer un service public efficace et de qualité répondant aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des autorités publiques de renforcer la régulation du marché national, de protéger le pouvoir d'achat des ménages et d'assurer un approvisionnement stable et équilibré en produits alimentaires essentiels, particulièrement durant les périodes de forte consommation.

Abed M.

## EXPORTATIONS

## Tlemcen confirme son dynamisme industriel avec quatre nouvelles opérations vers les marchés internationaux

La dynamique de diversification des exportations hors hydrocarbures se poursuit en Algérie avec l'implication croissante des opérateurs économiques dans la conquête des marchés internationaux.



Par **Abed Meghit**

Dans cette perspective, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé jeudi à Tlemcen le lancement de quatre nouvelles opérations d'exportation de produits industriels vers plusieurs pays.

Ces opérations illustrent le potentiel industriel de la wilaya de Tlemcen et témoignent de la capacité des entreprises algériennes à se positionner sur les marchés étrangers grâce à la qualité de leurs produits et à leur compétitivité croissante.

Parmi les opérations supervisées par le ministre figure l'exportation de 17 tonnes de papier produites par l'entreprise « Miga Warak » de Tlemcen vers la Tunisie.

Une autre opération concerne l'exportation de 21 tonnes de fibres plastiques fabriquées par l'usine algérienne de fibres de polyester de Tlemcen, destinées au marché égyptien.

Dans le domaine agroalimentaire,

l'entreprise Boubelzena, spécialisée dans la transformation des produits du caroubier, a lancé une opération d'exportation de 75 tonnes de produits dérivés vers plusieurs marchés internationaux, notamment la Thaïlande, le Vietnam et le Guatemala.

Le ministre a également supervisé par visioconférence une opération d'exportation de six camions chargés d'équipements électroménagers produits localement par le représentant officiel de la société Samsung Algérie, expédiés depuis la wilaya de Sétif vers la Tunisie.

Dans une déclaration à la presse, Kamel Rezig a souligné que l'ensemble des produits exportés sont entièrement fabriqués en Algérie, ce qui constitue un indicateur positif de la montée en puissance de l'industrie nationale et de sa capacité à s'intégrer dans les circuits commerciaux internationaux.

Il a également salué la concurrence positive entre les wilayas dans le domaine des exportations, estimant que cette dynamique contribue à stimuler la production nationale et à encoura-

ger les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits afin de répondre aux exigences des marchés internationaux. Le ministre a rappelé que l'objectif de son département pour l'année 2026 consiste à renforcer la dynamique des exportations hors hydrocarbures et à soutenir les opérateurs économiques dans leurs efforts d'accès aux marchés étrangers.

En marge de cette visite, Kamel Rezig a procédé à l'ouverture du Salon de la chaussure et du cuir, organisé à la salle omnisports Abdellah-Benmansour à Tlemcen.

Cette manifestation économique, organisée en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie « Tafna », rassemble près de 80 exposants représentant des artisans et des entreprises spécialisées dans la fabrication de chaussures et d'articles en cuir.

Selon le ministre, la qualité et la diversité des produits présentés lors de ce salon reflètent le savoir-faire des artisans et des industriels algériens dans ce domaine.

Il a souligné que le secteur de la chaussure et du cuir dispose d'un potentiel important lui permettant de conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Il a également rappelé que l'accès aux marchés internationaux repose avant tout sur la garantie de la qualité et le respect des normes internationales, soulignant que l'industrie algérienne de l'habillement et de la chaussure commence à enregistrer des résultats encourageants dans le cadre de la stratégie économique impulsée par le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE L'Algérie valorise son expertise en énergies renouvelables au salon international de Rimini

L'Algérie poursuit ses efforts pour renforcer sa présence dans le domaine des énergies renouvelables et promouvoir son expertise scientifique et technologique sur la scène internationale.

Dans cette optique, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) participe au Salon international de la transition énergétique « Key – The Energy Transition Expo », organisé à Rimini en Italie.

Cet événement international, considéré comme l'un des plus importants rendez-vous européens consacrés à la transformation énergétique et aux technologies propres, rassemble des entreprises, des chercheurs, des investisseurs et des institutions spécialisés dans les domaines de l'énergie durable.

La participation algérienne à cette manifestation se fait aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables, illustrant ainsi la volonté du pays de renforcer sa position dans ce secteur stratégique.

Placée sous la supervision de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la participation du CDER vise à mettre en valeur les avancées réalisées par l'Algérie dans le domaine de la recherche et de l'innovation technologique.

À travers le pavillon algérien, le CDER a présenté un aperçu de ses principaux projets de recherche ainsi que des initiatives de développement menées par ses filiales économiques, notamment dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque.

Les chercheurs et ingénieurs algériens ont également exposé plusieurs systèmes et applications technologiques modernes destinés à améliorer la qualité et la performance des installations énergétiques.

Parmi les innovations présentées figurent les systèmes de contrôle de qualité développés par le CDER à travers ses plateformes technologiques, notamment les dispositifs d'essais liés à l'énergie solaire, les instruments d'étalonnage destinés à mesurer le rayonnement solaire ainsi que les équipements de test de performance des chauffe-eau solaires.

Ces technologies ont suscité l'intérêt de nombreuses entreprises étrangères et bureaux d'études spécialisés dans la conception de centrales solaires, qui cherchent à améliorer la précision et la fiabilité de leurs systèmes de mesure et d'évaluation.

Selon les organisateurs, ce salon international constitue une opportunité importante pour les entreprises et les institutions de recherche de développer des partenariats et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération dans le domaine de l'énergie durable. En marge de l'exposition, plusieurs rencontres professionnelles et réunions d'affaires bilatérales sont organisées afin de favoriser l'échange d'expertises et l'établissement de collaborations entre les différents acteurs du secteur énergétique.

Cette participation permet ainsi à l'Algérie de mettre en avant les compétences de ses chercheurs et de ses ingénieurs, tout en renforçant sa visibilité dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique et du développement des technologies propres.

**Abed M.**

## PÊCHE CÔTIÈRE

## De nouvelles mesures pour moderniser la flotte et dynamiser l'investissement dans le secteur halieutique

Le secteur de la pêche en Algérie s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa modernisation grâce à l'introduction prochaine de nouvelles mesures destinées à soutenir les professionnels du domaine et à renforcer les capacités de la flotte maritime nationale.

Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Triaa, a annoncé l'entrée en vigueur prochaine d'une disposition permettant aux pêcheurs d'importer des moteurs de moins de cinq ans d'âge destinés aux navires de pêche côtière.

Cette mesure, qui sera publiée prochainement au Journal officiel, vise à faciliter la remise en service des navires actuellement à l'arrêt tout en renforçant les capacités opérationnelles de la flotte maritime.

Elle vient compléter plusieurs dispositions introduites dans la Loi de finances 2026 afin de stimu-

ler l'investissement dans le secteur halieutique.

Parmi ces mesures figure également l'autorisation d'importation de navires de pêche de moins de quinze ans, destinée à encourager le développement de la pêche hauturière.

À cela s'ajoutent des avantages fiscaux tels que l'exemption des droits de douane et l'application d'un taux réduit de TVA sur l'importation des matières premières utilisées dans la fabrication des aliments destinés à l'aquaculture.

Dans ce contexte, plusieurs opérateurs économiques envisagent d'acquiescer des navires spécialisés pour opérer dans les eaux de pays partenaires, notamment en Mauritanie.

Un protocole d'accord de pêche entre les deux pays devrait être finalisé prochainement afin de faciliter l'accès des navires algériens aux ressources halieutiques de l'océan Atlantique.

Les discussions menées

dans ce cadre ont déjà permis de réduire de 30 % les droits d'accès aux zones de pêche, avant d'aboutir à une nouvelle réduction de 50 % prévue dans l'accord signé en septembre dernier, une évolution susceptible de renforcer l'attractivité des investissements dans ce domaine.

L'objectif fixé par les autorités est d'atteindre un volume annuel de 20.000 tonnes de ressources halieutiques issues de la pêche en haute mer, principalement dans les eaux mauritaniennes.

Parallèlement, le secteur poursuit ses efforts pour accroître la production nationale de produits de la mer.

Les autorités ambitionnent ainsi d'augmenter la production de plus de 50.000 tonnes en misant à la fois sur le développement de la pêche hauturière et sur l'essor de l'aquaculture, qui représente actuellement environ 7 % de la production halieutique nationale, avec près de

7.000 tonnes produites en 2025.

Le développement de la filière du thon rouge figure également parmi les priorités du secteur.

L'Algérie exporte actuellement la quasi-totalité de son quota de thon pour l'engraissement avant revente, mais de plus en plus d'investisseurs nationaux manifestent leur intérêt pour la création de fermes d'engraissement locales.

Une première ferme pilote a d'ailleurs été mise en place par un opérateur privé dans la wilaya de Tlemcen, avec une annexe implantée à El Tarf.

Cette expérience expérimentale pourrait ouvrir la voie à un développement plus large de cette activité, permettant d'accroître la valeur marchande du thon rouge, d'augmenter les volumes exportés et de réserver une partie de la production au marché national, notamment en dehors des périodes de pêche.

**Abed M.**

## PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE Djamaâ El-Djazaïr au cœur d'une initiative nationale de sensibilisation pendant Ramadhan

Dans une atmosphère spirituelle marquée par les valeurs du mois sacré de Ramadhan, un espace de sensibilisation consacré à la prévention et à la lutte contre la toxicomanie a été inauguré au sein de Djamaâ El Djazaïr, à El Mohammadia à Alger.

Par Abed Meghit

Placée sous le slogan évocateur « Ramadhan, une opportunité pour se défaire de l'addiction », cette initiative vise à mobiliser l'ensemble de la société autour de la lutte contre ce fléau qui menace particulièrement la jeunesse.

L'inauguration de cet espace a été présidée par le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Tarek Kour, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes, ainsi que de nombreux acteurs de la société civile et d'imams venus de différentes régions du pays.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne nationale de sensibilisation menée par l'ONLCDT en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des

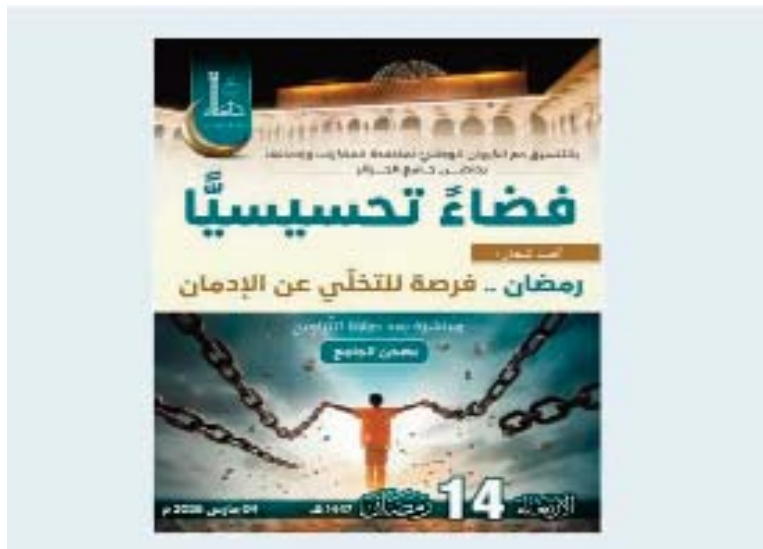
Wakfs, le ministère de la Communication et le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. Dans son allocution, Tarek Kour a salué la mobilisation des institutions de l'État et des acteurs sociaux dans la lutte contre la drogue.

Selon lui, la prévention et la sensibilisation constituent des axes essentiels pour faire face à ce phénomène.

Il a également rendu hommage au rôle déterminant des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux de trafic et dans la protection de la société.

Le responsable a lancé un appel à l'ensemble des composantes de la société "enseignants, parents, imams et médias" afin qu'elles contribuent à accompagner la jeunesse par un discours responsable et conscient, capable de prévenir les dérives liées à la consommation de drogues.

Tout au long de cette rencontre, des conseils pratiques et des interventions pédagogiques ont été présentés aux jeunes parti-



cipants. Des dépliants et des supports médiatiques de sensibilisation ont également été distribués afin d'informer le public sur les dangers de la drogue et les moyens de prévention. Un débat interactif a per-

mis aux citoyens d'échanger avec les imams sur les dimensions sociales, psychologiques et spirituelles de l'addiction. Cette approche vise à encourager les personnes touchées par ce fléau à entreprendre un par-

cours de soin et de réhabilitation.

Les fidèles présents ont salué cette initiative qui reflète la volonté de protéger la société et de préserver l'avenir de la jeunesse algérienne.

## TRANSPORT PUBLIC

### Une nouvelle ligne Alger-Tipasa pour renforcer la mobilité et rapprocher les services aux citoyens

Le renforcement du réseau de transport public constitue l'un des axes prioritaires des politiques publiques visant à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à accompagner la dynamique de développement urbain. Dans ce cadre, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport de voyageurs reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère a précisé que cette nouvelle liaison a été mise en service dans le cadre des orientations du ministre Saïd Sayoud visant à renforcer l'interconnexion entre les wilayas limitrophes et à améliorer la qualité des services de transport offerts aux usagers.

La ligne relie désormais la station Tafourah, située au centre d'Alger, à la gare routière de Tipasa, offrant ainsi une nouvelle alternative de déplacement aux milliers de citoyens qui effectuent quotidiennement ce trajet pour des raisons professionnelles, universitaires ou personnelles.

Les autorités soulignent que cette initiative répond à une demande croissante liée à l'augmentation des flux de mobilité entre les deux wilayas, caractérisées par une proximité géographique et une forte interaction économique et sociale. La wilaya de Tipasa, qui connaît ces dernières années un développement urbain et touristique notable, attire un nombre croissant de vi-



siteurs et d'investisseurs, ce qui rend nécessaire le renforcement des infrastructures de transport reliant cette région à la capitale. Au-delà de l'amélioration des déplacements, cette nouvelle ligne contribuera également à soutenir l'activité économique locale et à favoriser les échanges entre les différentes zones urbaines. Le ministère de l'Intérieur rappelle que cette mesure s'inscrit dans une stratégie globale visant à mo-

derniser le réseau national de transport public, à améliorer l'accessibilité des services et à répondre aux besoins croissants de mobilité de la population. Cette politique vise également à réduire la congestion routière et à encourager l'utilisation des transports collectifs comme alternative durable aux déplacements individuels.

Abed M.

## DÉVELOPPEMENT NATIONAL

### L'UNFA réaffirme le rôle stratégique de la femme

À l'approche de la Journée internationale des femmes, l'Union nationale des femmes algériennes a organisé à Alger une conférence consacrée à la contribution de la femme au processus du développement national. Cette rencontre a constitué une tribune d'échanges et de réflexion sur le rôle essentiel que joue la femme dans la construction d'une société moderne, équilibrée et prospère. Lors de cette conférence, la secrétaire générale de l'organisation, Halima Lakehal, a souligné que la femme algérienne a toujours été un acteur central dans les grandes étapes de l'histoire nationale.

Depuis la Révolution de libération jusqu'aux défis contemporains du développement, son engagement et ses sacrifices témoignent de sa capacité à contribuer efficacement à la stabilité et au progrès du pays.

Elle a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts d'autonomisation économique et sociale de la femme, notamment à travers l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin et la promotion de sa participation aux transformations numériques et économiques. De son côté, la secrétaire de wilaya de l'UNFA, Fouzia Ben Sahnoun, a rappelé que les mutations politiques et

géopolitiques actuelles exigent une présence active de la femme dans les différentes sphères de la société. Selon elle, la femme militante, consciente et instruite constitue un moteur essentiel du changement positif, capable de contribuer à l'élaboration de solutions innovantes face aux défis du monde contemporain.

La journée a également été marquée par l'organisation d'ateliers de formation et d'habilitation consacrés aux questions du développement durable et de la participation féminine à la vie publique. À cette occasion, l'enseignante universitaire Samira Talghit a souligné

l'importance de la présence de la femme dans les centres de décision.

Selon elle, la participation active des femmes aux instances de gouvernance et aux espaces d'influence constitue une condition essentielle pour l'élaboration de politiques publiques plus inclusives et plus représentatives des attentes de la société. À travers cette conférence, l'UNFA a réaffirmé son engagement à accompagner les mutations que connaît l'Algérie et à promouvoir le rôle de la femme comme acteur clé du développement et de la cohésion sociale.

Abed M.

## RAMADHAN EN ALGÉRIE

### Quand la h'rira règne sur la table du ftour

Durant le mois sacré du Ramadhan, les traditions culinaires prennent une dimension particulière dans les foyers algériens. Bien plus qu'un simple moment consacré à l'alimentation, la rupture du jeûne représente un véritable rituel social et culturel profondément enraciné dans la mémoire collective.

Par Abed Meghit

Chaque région du pays perpétue ses propres recettes et ses habitudes culinaires, offrant ainsi une mosaïque de saveurs qui reflète la richesse du patrimoine gastronomique national.

Dans la wilaya de Tissemsilt, l'un des plats emblématiques qui dominent la table du ftour demeure sans conteste la h'rira, une soupe traditionnelle dont la préparation varie légèrement selon les familles et les villages. Dans cette région, elle est souvent élaborée à base de tchicha et de mermez, deux ingrédients typiques qui lui confèrent une texture particulière et un goût authentique.

Véritable reine de la table ramadanesque, la h'rira est généralement le premier plat servi au moment de l'iftar, symbolisant à la fois chaleur, partage et convivialité. Autour de cette soupe incontournable gravitent plusieurs spécialités locales qui viennent enrichir la table familiale. Parmi elles figure la célèbre maâkouda, une préparation à base de pommes de terre, croustillante à l'extérieur et fondante à l'intérieur, qui séduit toutes les générations.

Ces plats, transmis de mère en fille depuis des décennies,

constituent un patrimoine culinaire vivant qui renforce les liens entre les membres de la famille. L'approche du moment de la rupture du jeûne transforme également l'ambiance dans les villes et les villages. Environ une heure avant l'appel à la prière du Maghreb, les rues se vident progressivement, chacun rejoignant son domicile pour se préparer à partager le repas du soir. Les cuisines s'animent alors dans une atmosphère particulière où se mêlent odeurs d'épices, vapeur des marmites et gestes précis hérités des traditions familiales.

Lorsque retentit l'appel du muezzin ou la sirène annonçant la prière du Maghreb dans certaines localités, la table est déjà soigneusement dressée. Selon la tradition, la rupture du jeûne débute généralement par la dégustation de quelques dattes accompagnées de petit-lait, un geste simple mais chargé de symbolique.

Vient ensuite le bol de h'rira fumante qui réchauffe les corps après une longue journée de jeûne.

La table du ftour ne s'arrête toutefois pas à ces premiers plats. Des œufs durs assaisonnés de sel et de cumin viennent souvent compléter l'entrée, tandis que diverses préparations



sucrées ou salées garnissent les plateaux.

Les pâtisseries traditionnelles, riches en miel et en amandes, côtoient les plats frits ou mijotés dans une abondance caractéristique de ce mois de générosité. Ces dernières années, de nouvelles habitudes culinaires ont également fait leur apparition dans certaines familles. Les grillades de viande maigre ou de poisson s'invitent désormais sur la table du ftour, répondant à une volonté croissante de privilégier des repas plus équilibrés tout en conservant l'esprit convivial des traditions ramadanesques.

Cette évolution illustre la capacité des pratiques culinaires

à s'adapter aux nouvelles préoccupations liées à la santé et au bien-être.

Le repas du ftour s'étend généralement sur près d'une heure, un moment privilégié où les membres de la famille prennent le temps d'échanger et de partager leurs impressions de la journée. Une fois le repas terminé, chacun reprend ses activités selon ses habitudes : certains se rendent à la mosquée pour accomplir la prière, tandis que d'autres s'occupent de la vaisselle ou se réunissent devant les programmes télévisés spécialement diffusés durant cette période.

La soirée ne s'achève toutefois pas à la maison. Après la

prière, de nombreuses familles profitent de la fraîcheur de la nuit pour sortir se promener dans les rues animées, visiter des proches ou déguster un thé accompagné de pâtisseries traditionnelles. Ces moments de convivialité prolongent l'esprit du Ramadhan, un mois où la solidarité, la générosité et le partage prennent tout leur sens.

Ainsi, à travers des plats emblématiques comme la h'rira, les traditions culinaires continuent de jouer un rôle essentiel dans la préservation de l'identité culturelle et sociale des régions algériennes, faisant de chaque iftar un véritable voyage au cœur des saveurs et des valeurs qui façonnent la société.

## MÉDÉA : LA VILLE DE DJOUAB SE SOUVIENT DU «LION DE ZBARBAR»

### Hommage vibrant au commandant Si Lakhdar, héros de la Wilaya IV

La ville de Djouab, à l'est de la wilaya de Médéa, a vécu jeudi un moment de profonde émotion et de recueillement à l'occasion du 68e anniversaire de la mort en martyr du commandant Si Lakhdar, l'un des chefs emblématiques de la Wilaya IV historique.

Tombé au champ d'honneur le 5 mars 1958 lors d'un accrochage avec l'armée coloniale française au Djebel Boulegroune, ce jeune chef militaire demeure l'une des figures marquantes de la Guerre de libération nationale.

La cérémonie commémorative organisée à cette occasion a rassemblé d'anciens moudjahidines, des responsables locaux, des représentants d'organisations nationales et de nombreux citoyens venus rendre hommage à celui que l'histoire a surnommé le «Lion de Zbarbar».

Dans une allocution prononcée devant l'assistance, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines, Fouad Chaouati, a évoqué le parcours exceptionnel de ce chef militaire qui a marqué de son empreinte la résistance armée dans la région.

Selon lui, le commandant Si Lakhdar était un stratège hors pair et un combattant courageux qui avait su déjouer à maintes reprises les plans des forces coloniales.

Sa bravoure, son sens de l'organisation et son engagement total pour la cause nationale lui avaient valu un immense respect parmi ses compagnons



d'armes. « Son sacrifice pour la libération du pays restera à jamais gravé dans la mémoire collective du peuple algérien », a-t-il affirmé.

De son vrai nom Said Mokrani, le commandant Si Lakhdar est né le 6 novembre 1936 dans une famille modeste du village de Guergour, près de l'ancienne Palestro, aujourd'hui Lakhdaria.

Très jeune, il s'engage dans la lutte

pour l'indépendance, participant activement à la mise en place des premières structures combattantes dans les régions de Lakhdaria et d'Aïn-Bessam.

Rapidement recherché par les autorités coloniales en raison de son activité militante, il est contraint de vivre dans la clandestinité.

Malgré cette situation périlleuse, il multiplie les actions armées contre les forces coloniales dans plusieurs ré-

gions, notamment à Tablat, Sour El-Ghouzlane et Djebel Bouzegza.

Les archives du Musée régional du Moudjahid de Médéa relatent plusieurs opérations audacieuses menées par ses unités, qui infligèrent de lourdes pertes aux troupes coloniales.

Avec son compagnon d'armes Ali Khodja, il forma des unités de commandos particulièrement efficaces qui embrasèrent les maquis de Zbarbar, Tablat et Bouira.

Reconnaissant ses qualités militaires et son sens stratégique, le colonel Si M'hamed Bouguerra, alors responsable de la Wilaya IV historique, lui confia plusieurs missions d'organisation militaire et de planification d'opérations offensives.

Ces succès répétés lui valurent le surnom de «Lion de Zbarbar», symbole de son courage et de son audace.

Dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, lors d'un violent accrochage avec l'armée coloniale au Djebel Boulegroune, le jeune commandant est grièvement blessé.

Malgré les efforts de ses compagnons pour l'évacuer, il succombe à ses blessures à l'âge de 22 ans.

Aujourd'hui encore, la mémoire de ce héros demeure vivante.

Une stèle commémorative érigée à proximité du lieu de sa sépulture au douar Zenine rappelle le sacrifice de ce jeune chef militaire qui a consacré sa vie à la liberté de son pays.

Abed M.

## GHARDAIA

## La saison des terfess fait chuter les prix et attise l'appétit des gourmets

La saison des truffes du désert bat son plein dans la wilaya de Ghardaïa, où les marchés connaissent ces derniers jours une effervescence particulière.

Par Abed Meghit

Produit rare et très recherché dans la gastronomie du Sud algérien, le terfess "nom local donné aux truffes sahariennes" connaît cette année une baisse spectaculaire de son prix, conséquence directe d'une récolte particulièrement abondante.

Après avoir atteint des sommets au début de l'année, les prix ont connu une véritable dégringolade, passant de 10.000 à 12.000 DA le kilogramme en janvier dernier à environ 3.500 DA aujourd'hui sur les étals des marchés locaux.

Cette chute importante des prix s'explique par l'arrivée massive de truffes issues des vastes étendues sahariennes, notamment des régions de Béchar, d'In Salah et de plusieurs zones désertiques de la wilaya de Ghardaïa.

Les marchés de la ville ainsi que la grande avenue du 1er Novembre, qui traverse le quartier animé de Théniet El-Makhzène, sont devenus des lieux privilégiés pour la commercialisation de ce champignon souterrain très prisé. Les vendeurs y exposent leurs récoltes dans des paniers tressés ou dans des caisses en carton, attirant les regards curieux et les amateurs de ce mets réputé pour sa saveur unique.

Malgré cette baisse significative des prix, le terfess demeure encore un produit relativement coûteux pour une partie de la population.

Néanmoins, l'offre abondante permet aujourd'hui à davantage de consommateurs de goûter à ce produit considéré comme une véritable « manne du ciel ».

Comme l'explique El Hadj Bahous, un habitué du marché, les premières truffes de la saison, appelées localement « el fal », sont généralement récoltées dans le Grand Erg et se vendent à des prix très élevés, accessibles uniquement aux amateurs les plus aisés ou aux passionnés impatients de déguster les premières récoltes.

Mais la patience finit souvent par être récompensée.

Avec l'arrivée progressive des récoltes issues de plusieurs régions sahariennes, les quantités disponibles sur les marchés augmentent sensiblement, entraînant une baisse progressive des prix.

Aujourd'hui, les truffes se négocient entre 3.500 et 4.000 dinars le kilogramme selon leur calibre, leur forme et leur couleur.

Cette baisse permet à de nombreux gourmets de s'offrir enfin ce produit longtemps considéré comme un luxe. Au marché de Ghardaïa, les scènes d'achat se succèdent. Devant l'un des étals, un vendeur présente fièrement plusieurs caisses remplies de truffes de petite et moyenne taille. À peine le prix annoncé "3.500 DA le kilogramme" qu'un client, visiblement surpris



par cette baisse, n'hésite pas à commander un kilogramme de ces précieux tubercules qu'il contemple déjà avec gourmandise.

Plus loin, un autre marchand expose quelques spécimens particulièrement bien formés dans un panier soigneusement disposé.

Selon lui, la demande reste importante malgré le prix. Certains clients achètent même ces truffes pour en extraire un liquide auquel la tradition populaire attribue des vertus ophtalmologiques.

D'autres, notamment des émigrés originaires de la région, en achètent parfois en grande quantité afin de les emporter avec eux vers l'Europe, où ces truffes sahariennes suscitent un intérêt croissant.

Le succès du terfess s'explique aussi par ses nombreuses qualités culinaires et nutritionnelles.

Ce champignon souterrain, appartenant à la famille des ascomycètes, pousse principalement dans les sols argileux après des périodes de pluies abondantes.

Sa présence est souvent révélée par de petites fissures à la surface du sol, signes qui permettent aux cueilleurs expérimentés de repérer son emplacement avec une étonnante précision.

Dans les vastes hamadas de Seb Seb, Mansourah, Guerrara, Metlili, Zelfana ou encore El Menéa, les « chasseurs de truffes » parcourent les étendues désertiques à l'aube ou au crépuscule pour dénicher ce tré-

sor enfoui sous la terre. La récolte se fait généralement à mains nues, avec patience et un sens aigu de l'observation. Les truffes sahariennes se distinguent par leurs couleurs variées "noires, blanches ou ocre" et par leurs formes irrégulièrement arrondies qui peuvent aller de la taille d'une mandarine à celle d'une grosse orange.

Chacune possède un goût particulier qui inspire de nombreuses recettes traditionnelles dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

La truffe noire, plus petite mais au goût prononcé, est souvent dégustée simplement après avoir été bouillie dans de l'eau salée afin d'éliminer les grains de sable accrochés à sa surface.

La truffe blanche, légèrement plus grosse et au goût plus subtil, est souvent utilisée pour garnir des plats raffinés, notamment des pizzas ou des sautés de champignons agrémentés de beurre ou de graisse traditionnelle.

Quant à la truffe de couleur ocre, particulièrement parfumée, elle est souvent utilisée comme condiment dans la cuisine locale.

Les ménagères la découpent généralement en fines rondelles, qu'elles salent puis font sécher au soleil afin de pouvoir la conserver pendant de longues périodes.

Au-delà de ses qualités gustatives, le terfess est également reconnu pour sa richesse nutritionnelle.

Il contient de nombreux éléments minéraux essentiels tels que le sodium, le potassium, le phosphore, le calcium, le fer ou encore le soufre, ainsi que des protéines. Certaines traditions lui attribuent même des vertus thérapeutiques et aphrodisiaques, bien que ces propriétés restent encore à confirmer scientifiquement. Sur les marchés de Ghardaïa, nombreux sont ceux qui s'arrêtent devant les étals, attirés par l'odeur et l'aspect appétissant de ces champignons du désert.

Une cliente confie, non sans humour, qu'elle se contente pour l'instant de les admirer en attendant que les prix baissent encore un peu.

« Rien qu'en les regardant, j'en ai l'eau à la bouche », avoue-t-elle en souriant. Pour les vendeurs, la saison s'annonce particulièrement prometteuse.

Avec l'approche du mois de Ramadhan, période durant laquelle la consommation de terfess augmente sensiblement, les commerçants s'attendent à écouler rapidement leurs stocks.

Certains envisagent déjà de contacter leurs fournisseurs dans les régions sahariennes, notamment à Taghit dans la wilaya de Béchar, afin de se réapprovisionner avant la fin de la saison.

Ainsi, entre abondance des récoltes, baisse des prix et engouement des consommateurs, la saison des truffes du désert redonne vie aux marchés de Ghardaïa et rappelle une fois de plus la richesse gastronomique et naturelle des régions sahariennes de l'Algérie.

## MOSTAGANEM

## L'aquaculture renforce l'abondance des produits de la mer durant le Ramadhan

La wilaya de Mostaganem confirme, année après année, son statut de pôle majeur de la production halieutique en Algérie.

À l'occasion du mois de Ramadhan, période marquée par une forte consommation de produits alimentaires, les autorités locales ont multiplié les initiatives afin d'assurer l'abondance du poisson sur les marchés et de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans ce contexte, plusieurs points de vente directe de produits de la pêche et de l'aquaculture ont été ouverts à travers différentes communes de la wilaya.

Ces espaces commerciaux de proximité ont été mis en place dans le cadre des marchés de solidarité organisés par la Direction du commerce, en coordination avec la Direction de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la Chambre de wilaya de la pêche.

Selon Miloud Kallel, représentant de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Mostaganem, plus de seize points de vente ont été installés dans les marchés dits de la « rahma », des espaces destinés à faciliter l'accès des citoyens aux produits de large consommation durant le mois sacré. Dans la plupart de

ces marchés, un stand spécifique est consacré à la commercialisation du poisson, permettant aux consommateurs d'acheter directement auprès des producteurs ou des professionnels du secteur.

L'offre proposée dans ces points de vente se distingue par sa diversité.

Les consommateurs peuvent y trouver aussi bien des espèces issues de la pêche maritime traditionnelle que des produits provenant des fermes aquacoles implantées dans la région. Cette complémentarité entre pêche et aquaculture contribue à garantir une disponibilité régulière du poisson tout au long de l'année.

La wilaya de Mostaganem dispose en effet d'un potentiel aquacole particulièrement important.

Plusieurs fermes spécialisées dans l'élevage de poissons sont actuellement en phase de production, ce qui renforce considérablement les capacités d'approvisionnement du marché local.

Selon les responsables du secteur, la campagne de production de cette année a enregistré des résultats particulièrement encourageants.

Les débarquements de produits ha-

lieutiques ont été marqués par une abondance notable, favorisée par les conditions climatiques et par le développement progressif de l'activité aquacole. Cette dynamique contribue non seulement à soutenir l'économie locale, mais également à stabiliser les prix du poisson, souvent soumis aux fluctuations de l'offre et de la demande.

Le mois de Ramadhan constitue traditionnellement une période de forte consommation de produits de la mer en Algérie. Les familles intègrent fréquemment le poisson dans les repas du ftour ou du shour, ce qui entraîne une augmentation sensible de la demande sur les marchés.

Afin d'éviter toute pénurie ou hausse excessive des prix, les autorités locales ont donc mis en place un dispositif logistique visant à renforcer la distribution.

Au-delà de la satisfaction des besoins du marché local, la production halieutique de Mostaganem alimente également plusieurs autres régions du pays.

Une partie importante des quantités débarquées ou produites dans les fermes aquacoles est acheminée vers d'autres wilayas où la demande est par-

ticulièrement élevée durant cette période. Ce rôle de fournisseur régional confirme l'importance stratégique de Mostaganem dans le développement du secteur halieutique national.

Les autorités misent d'ailleurs sur l'expansion de l'aquaculture pour diversifier les sources de production et réduire la pression exercée sur les ressources marines naturelles. Les perspectives de développement du secteur restent prometteuses.

Plusieurs projets d'investissement sont actuellement à l'étude afin de renforcer les capacités de production et d'encourager l'installation de nouvelles fermes aquacoles.

Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à promouvoir l'économie bleue et à valoriser durablement les ressources marines.

À travers ces actions, la wilaya de Mostaganem confirme son engagement en faveur d'une gestion durable des ressources halieutiques et d'un approvisionnement régulier des marchés, contribuant ainsi à renforcer la sécurité alimentaire et à soutenir l'activité économique locale.

Abed M.

## GHARDAIA 15 nouvelles ambulances médicalisées pour renforcer les secours d'urgence

Le secteur de la santé dans la wilaya de Ghardaïa vient de bénéficier d'un renforcement significatif de ses moyens d'intervention avec la réception de quinze nouvelles ambulances médicalisées destinées à améliorer la prise en charge des patients et à optimiser les capacités d'évacuation sanitaire à travers la région.



Par Abed Meghit

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités publiques pour moderniser les infrastructures sanitaires et améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

La cérémonie de réception de ce nouveau matériel roulant s'est déroulée en présence des autorités locales et des responsables du secteur de la santé.

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Slimane Hidjazi, a précisé que ces ambulances seront réparties entre plusieurs établissements de santé afin de renforcer les capacités opérationnelles des structures hospitalières et des établissements de santé

de proximité. Dans ce cadre, cinq ambulances seront affectées à l'établissement public de santé de proximité afin de desservir les polycliniques situées dans les localités d'Oued Nechou, Bouhroua, El-Atteuf, Béni-Izguen et Theniet El-Makhzène. Par ailleurs, l'établissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant Kadi-Bakir de Ghardaïa, l'établissement public hospitalier de Metlili ainsi que l'établissement public de santé de proximité de Guerrara bénéficieront chacun de deux ambulances.

L'établissement public de santé de proximité de Metlili recevra également trois ambulances supplémentaires, tandis qu'une ambulance sera attribuée à l'établissement de santé de Berriane.

Ce renforcement logistique permettra d'améliorer la rapidité des interventions en cas d'urgence médicale, notamment lors des accidents de la circulation ou des situations nécessitant une évacuation sanitaire urgente vers les structures hospitalières spécialisées.

Les responsables du secteur soulignent que ces nouveaux moyens contribueront à améliorer les conditions de transport des patients et à renforcer l'efficacité des services d'urgence, multipliant ainsi les chances de sauver des vies grâce à une prise en charge plus rapide et plus adaptée.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à moderniser le système de santé et à garantir une couverture sanitaire plus efficace au profit des populations de la wilaya de Ghardaïa.

Le secteur de la santé s'est doté dans la wilaya de Constantine durant les deux dernières années de 3 scanners, a-t-on rappelé.

## CONSTANTINE Un équipement IRM pour l'hôpital de la commune de Didouche Mourad

L'établissement public hospitalier (EPH), situé dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) a bénéficié récemment d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM), a-t-on appris jeudi

auprès des services de la wilaya. L'acquisition de l'équipement s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement du plateau technique des établissements hospitaliers et de l'amélioration de la qualité des presta-

tions, a précisé la cellule de communication et d'information de la wilaya. Cet équipement médical de haute technologie permettra également d'assurer des examens d'imagerie avancés, offrant aux équipes médi-

cales de cet hôpital de 250 lits, des outils de diagnostic, selon la même source. Le secteur de la santé s'est doté dans la wilaya de Constantine durant les deux dernières années de 3 scanners, a-t-on rappelé.

## RAMADHAN 2026 Le CRA lance une campagne nationale de don de sang

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé une campagne nationale de don de sang en coordination avec les établissements hospitaliers et les centres de transfusion sanguine (CTS), et ce, dans le cadre de la poursuite de son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, indique jeudi un communiqué du CRA.

Cette campagne, dont les activités ont été lancées via les comités communaux et de wilaya du CRA, a "été déployée sur le terrain dans

l'ensemble des wilayas d'Alger, Annaba, Oran, Médéa, Tiaret, Khenchela, Sétif, Tlemcen, Mostaganem, Béni Abbès, Djelfa et Béchar, avant de s'étendre à toutes les wilayas et communes du pays", précise le communiqué.

Cette initiative qui vise à "renforcer les stocks de sang et à répondre aux besoins des patients dans les cas urgents, s'inscrit aussi dans la série d'initiatives sanitaires par lesquelles le CRA tend à promouvoir la prise en charge sanitaire des ci-

toyens à travers toutes les wilayas du territoire national", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le CRA souligne l'importance de la participation de l'ensemble des citoyennes et citoyens à cette initiative nationale, en consécration des valeurs d'entraide et de solidarité sociale, afin de faire du mois de ramadhan une véritable occasion de don et d'engagement au service de la société et de la patrie".

APS

## SANTÉ - INTERNATIONAL

### PALESTINE

## Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 72.120 martyrs et 171.802 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.120 martyrs et 171.802 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de trois martyrs, ainsi que d'un blessé, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses autres victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 636 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.704 autres ont été blessés, tandis que les corps de 753 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

## CHOLÉRA Le Soudan exempt de l'épidémie

Le Soudan est désormais officiellement exempt d'épidémie de choléra, a déclaré le ministère soudanais de la Santé.

Le ministère a affirmé, dans un communiqué de presse publié mardi soir, qu'"aucun cas n'a été enregistré dans aucun Etat depuis le 14 janvier, conformément aux indicateurs scientifiques et au Règlement sanitaire international".

Le Soudan a déclaré l'épidémie de choléra en août 2024 dans un contexte extrêmement complexe marqué par le conflit, les déplacements de population et des financements limités.

Cependant, des interventions sanitaires intensives ont permis de contenir la maladie.

La campagne nationale de riposte a notamment consisté en la distribution de plus de 20 millions de doses de vaccin et la mise en œuvre de plus de 100 campagnes médicales.

Par ailleurs, 130 réunions de la cellule de crise sanitaire ont été organisées afin de suivre et de coordonner la riposte.

Le ministère a salué dans son communiqué les efforts du personnel médical soudanais ainsi que ceux des partenaires dont la contribution a été essentielle à la réalisation de cette "étape importante", soulignant toutefois que "des risques sanitaires persistent".

## MADAGASCAR Un premier décès lié au mpox enregistré

Un premier décès lié au mpox a été enregistré à Madagascar, depuis la détection de la maladie dans le pays en décembre dernier, selon un bilan publié par le ministère malgache de la Santé publique, cité mardi par des médias.

Le porte-parole du ministère, le professeur Mamy Randria, a confirmé que "le décès concernait un enfant de trois ans, hospitalisé dans un état critique, dont l'état s'est aggravé à la suite de complications".

Selon un bilan en date du 1er mars, il est fait état d'un total de 1.053 cas notifiés recensés à l'échelle nationale, dont 457 cas confirmés.

Les services de santé poursuivent la surveillance et la prise en charge des patients afin de contenir la propagation de la maladie.

Le ministère a indiqué que "la vaccination débiterait prochainement et ciblerait en priorité les agents de santé, les proches des malades, les personnes vivant avec le VIH et les transporteurs". Le mpox a été détecté pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958. Il s'agit d'une maladie virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et d'autres matériaux contaminés.

L'infection provoque habituellement de la fièvre, une éruption cutanée et un gonflement des ganglions lymphatiques.

# Gastro : comment échapper à l'épidémie ?

Avec 380 cas de gastro-entérite pour 100.000 habitants, on peut désormais parler d'épidémie de gastro. Voici quelques conseils pour vous en protéger et chouchouter votre intestin.

Jusqu'à la semaine dernière, le virus de la gastro n'avait fait que quelques timides apparitions. Mais les fées semblent lui avoir donné un coup de fouet ! Et d'après le réseau Sentinelles, « la semaine dernière, l'incidence des cas de diarrhée aiguë vus en consultation de médecine générale a été estimée à 380 cas pour 100 000 habitants, soit un nombre de cas supérieur au seuil épidémique qui est de 282 cas pour 100 000 habitants ».

Les incidences les plus élevées ont été notées en : Aquitaine (743 cas pour 100 000 habitants), Picardie (736), Midi-Pyrénées (639), Languedoc-Roussillon (534), Basse-Normandie (479), Limousin (470), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (393), Haute-Normandie (373), Bretagne (346), Auvergne (300), Ile-de-France (290), Pays-de-la-Loire (285) et Centre (285).

Diarrhées et vomissements entraînent une perte d'eau, de sel, de sucre et de potassium qu'il faut



compenser. Plus vite on réagit, mieux on arrive à contrôler la situation. Ne vous forcez surtout pas à manger mais buvez souvent et

par petites quantités : des bouillons de légumes ou de volaille salés, des boissons sucrées ou à base de sachets de réhydratation. Et évitez de

boire de l'eau seule, du lait, du thé ou de l'alcool, car ils accélèrent le transit et aggravent la diarrhée. Dès que votre appétit revient,

mieux vaut surveiller votre alimentation pendant quelques jours pour mettre votre intestin au repos : évitez les aliments riches en fibres comme les légumes, mangez des fruits cuits ou en compote, des bananes (source de potassium), du jambon, de la viande maigre... Et préférez des aliments qui ralentissent le transit intestinal comme du riz à l'eau bien cuit (avec son amidon) ou des carottes cuites. Sans oublier les yaourts qui contiennent des ferments lactiques et chouchoutent votre intestin.

Enfin, pour éviter d'attraper le virus de la gastro, soyez intraitable sur l'hygiène. On ne vous le répètera jamais assez : il est très important de vous laver régulièrement les mains, avant de manger, ou après avoir pris les transports en commun.

Attention aussi à l'alcool qui diminue le pouvoir des globules blancs et donc qui réduit vos capacités immunitaires.

## Ce qu'il faut manger en cas de gastro

Le dernier bulletin du réseau Sentinelles confirme une hausse des consultations pour gastro-entérite. Voici comment adapter votre alimentation dès l'apparition des premiers symptômes (diarrhée aigue, vomissements, douleurs abdominales).

Les aliments à privilégier :

- L'eau, les bouillons, les infusions sucrées, le soda dégazé.

- Les féculents (riz, pâtes) et les carottes, bien cuits.
- Les viandes et poissons maigres, cuits sans matière grasse.

Les aliments à éviter :

- L'alcool, les jus de fruits.
- Les aliments trop gras (charcuterie, friture) ou épicés.
- Les fruits frais (orange, tomate, citron,

pamplemousse, melon...) et les légumes verts. À noter : Si votre perte de poids est trop élevée et que les diarrhées et les vomissements persistent, il est impératif de rendre visite à votre médecin. Toute persistance de sang dans les selles doit amener à consulter immédiatement. Il est également recommandé aux enfants en bas âge et aux personnes âgées ou fragiles de consulter un médecin dès l'apparition des premiers signes de la maladie.

## Il a la diarrhée ? Vite, réhydratez !

La diarrhée du nourrisson ne doit pas être prise à la légère. Heureusement il y a maintenant des solutions de réhydratation qui permettent d'échapper à l'hospitalisation en urgence.

**Qu'est-ce qui provoque la diarrhée ?**

Elle est due le plus souvent à un virus qui sévit par épidémie, surtout l'hiver. Plus rarement à une bactérie.

L'intestin de votre bébé est couvert de cellules (appelées entérocytes) qui sont chargées d'absorber les nutriments. Il suffit qu'un méchant virus (comme le trop célèbre rotavirus, responsable de 60% des diarrhées infantiles) vienne les agresser pour que ces cellules ne remplissent plus leur fonction. L'eau et les sels restent alors dans l'intestin... et c'est la diarrhée assurée !

La plupart des épisodes de diarrhée guérissent spontanément en trois ou quatre jours. Mais quelques signes doivent vous alerter, compte

tenus des risques de déshydratation. N'hésitez pas à consulter si :

- Votre bébé a moins de 6 mois.
- Il a de la température.
- Il est agité, il pleure pour exprimer sa sensation de soif.
- Il a des selles très abondantes.
- Il a perdu plus de 5% de son poids.

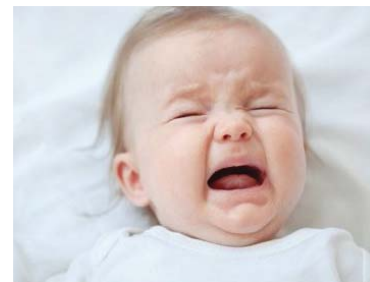
- Il n'y a pas d'urine dans la couche. Le médecin contrôlera la diarrhée en prescrivant, en plus des solutions de réhydratation, un médicament qui diminue le débit et la durée des selles.

**Diarrhée = soluté**

Votre bébé est constitué de 70 à 80 % d'eau, d'où son extrême vulnérabilité lorsqu'il souffre de diarrhée aiguë du nourrisson. En quelques heures, surtout s'il vomit ou s'il fait plus de 4 à 5 selles dans la journée, sa diarrhée peut se compliquer de déshydratation. L'urgence absolue est donc de lui donner à boire. Mais attention, pas n'importe quoi : contrairement à certaines pratiques encore répandues,

ce n'est pas avec du coca à la petite cuillère que vous allez soigner votre enfant ! Le coca, comme toutes les boissons sucrées, accentue la diarrhée. Quant à la soupe de carottes, elle peut certes rendre les selles moins liquides, mais elle ne compense pas les pertes en eau et en sels en cas de début de déshydratation. Seuls les solutés de réhydratation orale, vendus en pharmacie (et remboursés par la sécurité sociale) apportent ce dont votre bébé a besoin pour ne pas se déshydrater et éviter l'hospitalisation. Présentés sous forme de sachets à diluer dans 200 ml d'eau, ils apportent du glucose, du sodium, du potassium... bref, de quoi compenser ce qu'il perd dans les selles (ou en vomissements) et restaurer son équilibre hydro-électrolytique.

Il ne vomit pas... N'hésitez pas, alors, à lui donner cette solution dans un biberon et à le laisser boire tant qu'il en demande. Mais attention : s'il avale les 200 ml en moins d'une heure et qu'il en redemande, c'est le signe



d'une déshydratation trop importante pour être soignée avec un simple soluté. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous rendre à l'hôpital. S'il vomit...

Afalez-y doucement : une cuillère à café de liquide toutes les deux minutes, permet de faire absorber à bébé environ 150 ml en une heure.

Surtout, n'hésitez pas à lui en donner à volonté, tant que ses selles liquides persistent. Mais si vous ne constatez aucune amélioration au bout de quelques heures, ou que vous voyez qu'il ne fait pas pipi dans sa couche, n'hésitez pas, cette fois encore, à vous rendre aux urgences pédiatriques.

## GASTRO Faut-il vacciner bébé ?

En France, l'infection à rotavirus serait annuellement à l'origine de 300 000 épisodes de diarrhées aiguës, entraînant 138 000 consultations, 18 000 hospitalisations et en moyenne 13 à 14 décès chez les enfants de moins de 5 ans.

Le rotavirus est considéré comme étant plus agressif que les autres agents pathogènes responsables de diarrhées chez l'enfant. Le rotavirus est la cause des gastro-entérites les plus sévères, en particulier chez les nourrissons de moins de 6 mois.

Ce sont les nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans qui sont les plus touchés et les plus vulnérables au rotavirus.

Le poids important des gastro-entérites à rotavirus à l'hôpital a été confirmé par les résultats de l'étude SHRIK (Surveillance for Hospitalized Rotavirus Infections in Kids) menée dans 12 hôpitaux de 3 pays européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni) auprès de 3 734 enfants de moins de 5 ans présentant une gastro-entérite.

**Gastro : un rotavirus résistant**

Le rotavirus est un virus très résistant dans l'environnement exté-

rieur. Il survit des jours sur une table, linge, plusieurs semaines sur un jouet. C'est également un virus très contagieux qui se transmet de façon directe ou indirecte lors des changes (mains contaminées), ou en partageant et portant à la bouche des jouets souillés... Tout cela contribue aux épidémies de gastro-entérite à rotavirus dans les crèches et collectivités et à la fréquence des infections nosocomiales en pédiatrie. Le rotavirus résiste à la plupart des savons et désinfectants, mais il est tout de même sensible aux solutions hydro-alcooliques.

**Gastro : vacciner avant 6 mois**

En pratique, l'un des bénéfices attendus de la vaccination contre le rotavirus est la diminution du nombre de gastro-entérites aiguës sévères à rotavirus et la réduction du nombre de hospitalisations pour nombre de gastro-entérites aiguës à rotavirus gastro-entérite sévère. Elle ne protège pas contre les autres agents pathogènes responsables de diarrhées dues à d'autres agents pathogènes.

Aujourd'hui une vaccination buvable existe (c'est le Rotarix®). Le vaccin doit de préférence être administré avant l'âge de 16 semaines, et doit être terminé avant l'âge de 24 semaines. Il n'y a pas de rattrapage possible de la vaccination après l'âge de 6 mois... Plus tard, il est trop tard pour vacciner ! Si l'épidémie à rotavirus est effectivement hivernale, en revanche, la vaccination ne connaît pas de saison, le but étant de protéger les bébés avant le premier pic de survie de gastro-entérites à rotavirus sévères, qui se situe autour de l'âge de 4-6 mois.

## Qu'est-ce qu'une hémorragie placentaire ?

Dans l'épisode du 28 septembre de Nina, un RER déraile près de l'hôpital Madeleine Brès. Au rang des victimes, Andréa, jeune femme enceinte. Tachycarde, elle a le ventre douloureux. Le Dr Proust craint une hémorragie placentaire. De quoi s'agit-il ? Quelles peuvent en être les causes ? Comment cela se soigne-t-il ? Le point avec le Dr Ozanne\*, consultant médical sur la série Nina.

« Les saignements durant la grossesse sont toujours source d'inquiétude pour les femmes enceintes. Dans la plupart des cas, des causes bénignes en sont à l'origine et ne font courir aucun risque au bébé ou à la maman.

Néanmoins, lorsqu'une femme enceinte a des saignements durant la grossesse, elle doit rapidement consulter pour déterminer leur origine. Lors de la consultation, le gynécologue ou la sage-femme va vérifier l'origine de ces saignements : utéro-placentaire ou vaginal.

De provenance vaginale, ils ne sont généralement pas sources d'inquiétude mais nécessitent tout de même une surveillance.

Mais lorsqu'ils surviennent au 3ème trimestre et sont d'origine utéro-placentaires, deux causes peuvent en être à l'origine. Dans ces cas, la vie de la mère et de l'enfant sont en jeu. Première cause possible, une position anormale du placenta dans l'utérus désignée sous le nom de placenta prévia. Cela correspond à une insertion basse du placenta, qui se décolle partiellement et provoque une hémorragie.

Le sang est alors rouge et le diagnostic est fait à l'échographie. Il peut nécessiter une hospitalisation pour contrer les effets de l'hémorragie (anémie, hypovolémie avec une hypotension, voire un état de choc). Parfois, les premières échographies de la grossesse en évoquent le risque.

La seconde cause, c'est l'hémorragie rétro-placentaire. Elle est provoquée par la création d'un hématoème entre le placenta et la muqueuse de l'utérus. Dans la moitié des cas, il est favorisé par une hypertension dite maligne de la grossesse (qui peut aboutir à une éclampsie).

C'est notamment pour prévenir le risque d'hémorragie rétro-placentaire que le médecin vérifie toujours la tension d'une femme enceinte (qui doit être inférieure ou égale à



110/70 mmHg). Dans ce cas, le sang est noir avec parfois la présence de caillots et le diagnostic est clinique.

Le risque majeur provient des substances générées par l'hématome qui modifient la coagulation du sang : rendu plus fluide, il coagule plus.

C'est une urgence le plus souvent vitale pour eux deux : la mère et l'enfant sont alors en danger.

Chez le fœtus, l'évaluation de son état de santé passe une analyse du rythme cardiaque.

Chez la mère, l'objectif est d'évaluer l'intensité des effets de l'hémorragie. Pour ce faire, une prise de sang permet de déterminer sa numération formule sanguine (NFS), et quantifier

l'anémie, ainsi qu'une étude de la coagulation. L'hématome rétro-placentaire amène à pratiquer une césarienne en urgence, pour sauver la mère et l'enfant, et se poursuit par une réanimation spécialisée intense.

\*Ancien médecin urgentiste, le Dr Eric Ozanne est depuis devenu l'expert médical du petit et grand écran. Avec sa société Car On Set, il intervient aussi bien sur les tournages pour assurer la sécurité des acteurs et cascadeurs qu'en prévention auprès des professionnels du cinéma.

Suivez les aventures de Nina chaque mercredi à partir de 20h35 sur France 2 et dans l'espace dédié à la série sur Topsante.com, partenaire de la série événement.

## Des bactéries dans le placenta responsables de naissances prématurées

Longtemps considéré comme stérile, le placenta abrite une communauté de bactéries qui pourrait être responsable des naissances prématurées. Mieux connaître ces bactéries permettrait d'identifier les femmes à risque de prématurité. Selon une équipe de chercheurs du collège de médecine de l'Université de Houston, au Texas, le placenta, longtemps considéré comme stérile, abriterait une communauté bactérienne identique à celle trouvée dans la bouche. Ces microbes, généralement non pathogènes, pourraient être à l'origine de certains troubles de la grossesse, et notamment des naissances prématurées.

**Une flore identique à celle de notre bouche**

Pour parvenir à cette découverte, les chercheurs ont prélevé des échantillons de tissu placentaire chez 320 femmes, juste après l'accouchement. Ils en ont extrait l'ADN et ont découvert que la communauté bactérienne pré-

sente dans les tissus était différente chez les femmes qui avaient eu un accouchement prématuré ainsi que chez les femmes qui avaient eu une infection auparavant (comme une infection urinaire), même si cette infection avait été soignée et guérie.

Ils ont également découvert que cette flore placentaire était identique à celle que nous avons dans la bouche, ce qui sous-entend que les microbes voyagent de la bouche au placenta par le sang. Et ce qui confirme le lien supposé entre les maladies parodontales et les naissances prématurées soulignent les auteurs.

L'équipe de l'Université de Houston va maintenant chercher comment la flore microbienne des femmes évolue pendant la grossesse. L'objectif étant de pouvoir identifier quelles sont les femmes à risque de naissance prématurée afin de prévenir les complications à la naissance. La prévention pourrait passer par la mise en place d'une alimentation spécifique pour booster les bonnes bactéries présentes dans le placenta.



## SAHARA OCCIDENTAL

## Tout règlement du conflit tributaire du droit des Sahraouis à l'autodétermination

Le Premier ministre de la République sahraouie, Bouchraya Hamoudi Bayoun a indiqué que le peuple sahraoui poursuit sa résistance et sa détermination cinquante ans après la proclamation de son Etat, soulignant que tout règlement du conflit au Sahara occidental ne saurait être légitime ni durable sans l'approbation du peuple sahraoui à travers l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.



Dans un entretien accordé jeudi au quotidien espagnol "El Salto Diario", le Premier ministre sahraoui a déclaré que le 50e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie « constitue une preuve claire de la capacité du peuple sahraoui à résister face aux politiques d'annexion et aux tentatives de soumission menées par le régime du Makhzen depuis le début du conflit ».

Les Sahraouis, en dépit de toutes les circonstances, ont réussi à construire des institutions étatiques couvrant plusieurs domaines, notamment l'éducation, la diplomatie et l'organisa-

tion sociale, a-t-il fait observer. Le Premier ministre sahraoui a, par ailleurs, relevé que toutes les tentatives visant à imposer des solutions en dehors du cadre de la légitimité internationale ont échoué, que ce soit par la force militaire ou à travers des tentatives de promouvoir des projets politiques ne reconnaissant pas le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Rappelant que l'expérience a démontré que tout règlement qui ne repose pas sur la volonté des Sahraouis est voué à l'échec, il a souligné que le respect du droit international demeure la seule voie pour mettre fin à ce

long conflit. Dans le même contexte, M. Beyoun a déclaré que les autorités marocaines ont intensifié l'utilisation de drones dans le conflit, estimant que ces moyens n'ont pas été utilisés uniquement contre des objectifs militaires, mais ont également visé des civils dans les zones libérées.

Concernant les négociations politiques, il a indiqué que le Front Polisario demeure « ouvert à toute voie diplomatique sérieuse visant à résoudre le conflit, pour autant qu'elle repose sur le respect du droit à l'autodétermination conformément aux décisions des Nations Unies ».

Il a toutefois souligné

que « toute tentative de contournement de ce principe ne ferait que prolonger la durée de la crise et approfondir les tensions dans la région ».

« La dignité pour le peuple sahraoui signifie vivre librement, loin de l'occupation », a-t-il soutenu, notant que les Sahraouis « font face dans les territoires occupés à une surveillance sécuritaire stricte et à une répression continue de la part des autorités marocaines ».

La poursuite de ces politiques « ne parviendra pas à briser la volonté des Sahraouis, qui restent attachés à leur droit légitime à la liberté et à l'indépendance », a-t-il conclu.

## Les violations des droits humains des jeunes sahraouis dans les territoires occupés dénoncées à Genève

Les participants à une rencontre internationale consacrée à l'analyse de la situation des jeunes vivant sous occupation prolongée ont dénoncé, à Genève, les restrictions et les violations dont sont victimes les jeunes sahraouis dans les territoires sous occupation marocaine.

Lors de cette réunion, organisée en marge de la 61e session du Conseil des droits de l'homme, sous le thème "La jeunesse sous le poids d'une occupation prolongée : la situation des jeunes au Sahara occidental et en Palestine comme exemple", les participants ont abordé les violations des droits de l'homme affectant les jeunes dans les territoires occupés du Sahara occidental et de la Palestine, ont rapporté des médias.

La réunion animée par Yaquta Molay, coordinatrice du Groupe de

travail sur les droits humains au Sahara occidental, a analysé la situation des jeunes au Sahara occidental et dans l'Etat de Palestine, ainsi que les nombreuses restrictions qui affectent leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Elle a également abordé les obstacles qui entravent leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la liberté de circulation.

A cette occasion, les intervenants ont exigé le respect des obligations découlant du droit international des droits de l'homme, appelant à renforcer la pression internationale pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, considéré comme un droit inaliénable en vertu des principes et de la Charte des Nations unies.

Pour sa part, l'ambassadrice Nad-

jet Handi, représentante du Front Polisario en Suisse et auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève, a expliqué en marge de cette rencontre, que la question des violations des droits humains commises contre la jeunesse sahraouie et palestinienne est une réalité commune.

"Ils subissent l'oppression, la privation de leurs droits les plus fondamentaux et les déplacements forcés visant à les anéantir, sous le joug de l'occupation persistante, tout en restant engagés dans la résistance et en faisant face à de nombreux défis dans leur quête d'un avenir meilleur", a-t-elle affirmé, soulignant la "grande similitude" des souffrances endurées par les jeunes dans les territoires sahraouis et palestiniens occupés.

président sera désormais élu par le Parlement, les parlementaires au suffrage universel et le Premier ministre sera nommé par le président.

Le président somalien, après un premier mandat de quatre ans 2012 à 2016 - finalement étendu jusqu'en 2017 du fait de l'instabilité politique - militait en faveur de la nouvelle Constitution.

## CONFLIT AU SOUDAN 32 morts en 24 heures lors d'affrontements au Kordofan

Au moins trente-deux personnes ont été tuées et plus de 80 autres ont été blessées dans des affrontements et frappes de drones lors des dernières 24 heures au Kordofan, région stratégique du centre du Soudan à l'épicentre des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), selon des sources médicales locales.

L'armée soudanaise a affirmé jeudi avoir repris aux FSR la ville de Bara, une des lignes mouvante du front dans cette région cruciale pour le contrôle de ce vaste pays d'Afrique de l'Est.

Depuis des mois, l'armée s'emploie à repousser les offensives des FSR sur l'axe reliant la capitale Khartoum, qu'elle contrôle, à la région du Darfour (ouest), aux mains des FSR.

La guerre a déjà fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde". Le conflit s'est intensifié ces derniers mois avec un recours accru aux drones.

Mercredi, une frappe de drone a fait 18 morts et 25 blessés à Al-Mojlad, une ville contrôlée par les FSR près de la frontière avec le Soudan du Sud, selon un médecin de l'hôpital de la ville.

Jeudi, "neuf personnes ont été tuées et 50 blessées dans des tirs d'artillerie et des frappes de drones" à Dilling, au Kordofan-Sud, selon une source médicale.

Mercredi, une frappe sur Dilling avait fait 5 morts et 7 blessés, selon la même source médicale.

En mission à Dilling le 1er mars, Louise Brown, coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, a fait état de "combats majeurs" en évoquant les "civils piégés" dans cette ville et l'urgence humanitaire: "cette guerre, c'est de la folie", a-t-elle dit dans une vidéo diffusée par l'ONU.

Jeudi, la prise de Bara a été suivie par une frappe de drone contre un bâtiment public à El-Obeid, a indiqué un responsable local à la presse en imputant l'attaque à "la milice des FSR".

## CENTRAFRIQUE La MINUSCA annonce le déploiement de 466 militaires dans le sud-est du pays

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé le déploiement de 466 éléments des Forces armées centrafricaines dans le sud-est du pays, une région confrontée à l'insécurité dernière-ment.

S'exprimant mercredi lors de la conférence de presse hebdomadaire de la mission onusienne à Bangui, la capitale centrafricaine, la porte-parole de la MINUSCA, Florence Marchal, a indiqué que "356 militaires ont été déployés à Zémio et 110 autres à Bambouti, deux sous-préfectures de la préfecture du Haut-Mbomou".

Selon Mme Marchal, "la mission poursuit ses efforts, en coordination avec les autorités centrafricaines, afin de contribuer au rétablissement du calme dans cette partie du pays".

Elle a précisé que "ces actions incluaient la promotion du dialogue et de la médiation au niveau local, ainsi que le renforcement de la sécurité à travers le déploiement de forces supplémentaires".

"La mission multiplie les initiatives sur le terrain pour garantir la sécurité des populations et restaurer la confiance entre les communautés", a-t-elle déclaré, ajoutant que "chaque jour, la MINUSCA agissait pour que les Centrafricains vivent en sécurité, à l'abri des menaces armées et de la violence".

APS

## SOMALIE

## Adoption d'une nouvelle Constitution

La Somalie a adopté une nouvelle Constitution qui fixe à 5 ans la durée du mandat présidentiel et instaure l'élection au suffrage universel de ses parlementaires.

Cette mesure a été approuvée mercredi par les deux Chambres (222 parlementaires). 185 de la Chambre du peuple et 37 sénateurs ont voté en faveur de la nouvelle Consti-

tution, alors que des élections présidentielle et législatives sont prévues en juin.

Le Premier ministre, Hamza Abdi Barre, a qualifié la nouvelle Constitution de "victoire historique".

Le président Hassan Sheikh Mohamoud s'est félicité de "la mise en place d'un système de gouvernance fondé sur une base

juridique solide", qui permet "au peuple somalien d'orienter la politique du pays". Les députés et sénateurs somaliens étaient jusqu'ici désignés via un système indirect et clanique, dans lequel des personnalités reconnues de ces clans nommaient des délégués qui choisissaient à leur tour les parlementaires. Aux termes de cette dernière Constitution, le

## ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

## Des appels et des efforts diplomatiques pour l'apaisement

Alors que les combats se poursuivaient jeudi pour le sixième jour consécutif dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, les appels et les efforts diplomatiques continuent en faveur de la désescalade et de la reprise du dialogue.

Parallèlement à l'évolution de la situation sur le terrain, les craintes d'un enlèvement de cette confrontation militaire se font de plus en plus ressentir avec toutes ses répercussions et ses conséquences sur la stabilité et la sécurité dans la région.

Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état d'une multiplication d'incidents touchant le personnel médical et les établissements hospitaliers dans la région.

"En période de crise, les hôpitaux et les cliniques sont plus que jamais nécessaires.

C'est pourquoi, il est impératif d'assurer leur protection à tout moment", a insisté le chef de l'OMS, Tedros Ghebreyesus.

Dans ce contexte, il a appelé les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et à protéger "les travailleurs de la santé, les établissements et les patients", plaçant pour que "les voix de la sagesse et de la paix l'emportent sur le bruit des bombardements".

L'intensification des combats inquiète également les experts indépendants chargés de la protection des enfants.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies s'est dit "profondément troublé" par la mort "d'enfants innocents" et par les "graves répercussions" du conflit sur les plus jeunes.

Les experts indépendants composant cet organe chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant se sont dit alarmés par des informations faisant état d'attaques contre des in-

frastructures civiles. Les experts appellent à un cessez-le-feu immédiat et durable afin d'éviter que les enfants ne soient exposés à "des meurtres, des mutilations, des déplacements, des dommages psychologiques ou d'autres violations de leurs droits".

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, multiplie les contacts diplomatiques durant lesquels il a réitéré son appel en faveur de la désescalade et de la reprise du dialogue pour éviter un embrasement de la région du Golfe et du Moyen-Orient.

Lors de son point de presse quotidien, son porte-parole Stéphane Dujarric a indiqué que le SG de l'ONU a accepté une demande de rencontre avec le Représentant permanent de l'Iran, l'Ambassadeur Amir Saeid Iravani, au cours de laquelle il a réaffirmé sa position, telle qu'exprimée lors de la session du Conseil de sécurité de samedi, en exprimant l'espoir d'une fin rapide du conflit et d'une reprise du dialogue, dans l'intérêt de la stabilité régionale.

Il a, en outre, rencontré le représentant permanent d'Oman auprès des Nations Unies, Omar Said Omar al Kathiri, et a également évoqué la situation dans la région et l'urgence de mettre fin aux opérations militaires et à l'escalade en cours, et de renouer le dialogue.

Dans ce contexte de combats étendus, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a, pour sa part, dit surveiller étroitement la situation autour des installations nucléaires iraniennes. L'Agence a fait

savoir que son directeur général, Rafael Grossi, "réitère son appel à la plus grande retenue afin d'éviter tout risque d'incident radiologique".

De son côté, la Chine a exprimé son intention de continuer à travailler avec toutes les parties, notamment celles impliquées dans les conflits au Moyen-Orient, pour maintenir la communication, renforcer les efforts de médiation et parvenir à un consensus.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a fait savoir, lors d'un point de presse régulier, que son pays enverra prochainement Zhai Jun, envoyé spécial du gouvernement chinois sur la question du Moyen-Orient, dans la région afin d'œuvrer à l'apaisement de la situation tendue.

Par ailleurs, l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, et le président de l'Ouzbékistan Shavkat Mirziyoyev ont eu un entretien téléphonique durant lequel ils ont souligné l'importance de la désescalade, de la retenue, de la priorité accordée au dialogue et aux voies diplomatiques ainsi que de la nécessité d'œuvrer à un règlement pacifique des différends pour préserver la sécurité régionale et protéger les intérêts de ses populations.

Le Japon, par le voix de son ministre des Affaires étrangères, Toshiimitsu Motegi, a également appelé toutes les parties à "écouter la voix de la raison et à reprendre les négociations et les voies diplomatiques afin d'éviter un chaos encore plus grand".

## PALESTINE

## Le Groupe de La Haye réunit 40 pays pour promouvoir l'application du droit international en Palestine occupée

Quarante pays ont participé, à La Haye, à la réunion d'urgence convoquée par "Le Groupe de La Haye", co-présidé par l'Afrique du Sud et la Colombie, sur la responsabilité et l'application du droit international en Palestine occupée.

Il s'agit du plus grand rassemblement d'Etats participant à une réunion convoquée par le Groupe de La Haye depuis sa création en janvier 2025 durant le génocide à Gaza pour coordonner des actions gouvernementales concrètes visant à mettre la pression économique et politique sur l'entité sioniste.

Les participants se sont réunis, mercredi, dans un contexte d'accélération sans précédent de la politique de colonisation de l'entité sioniste, ainsi que l'escalade illégale des opérations militaires en Cisjordanie, qui équivaient à une annexion de facto de la Cisjordanie occupée et constitue une atteinte directe à la contiguïté territoriale nécessaire à la réalisation du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Les participants ont réaffirmé, à l'occasion, l'importance primordiale de la Charte des Nations unies et de l'ordre juridique international en tant que fondement de relations pacifiques et justes entre les Etats et les peuples.

Ils ont réitéré leur engagement en faveur de l'interdiction de l'acquisition de territoires par la force, du droit des peuples à l'autodétermination et de l'obligation pour tous les Etats de garantir la responsabilité des crimes les plus graves au regard du droit international.

Face à l'absence persistante de responsabilité pour les actions illégales de l'entité sioniste, les participants ont réaffirmé leur engagement à garantir la responsabilité pour les crimes les plus graves au regard du droit international par le biais d'enquêtes et de poursuites appropriées, équitables et indépendantes.

Compte tenu de ces préoccupations urgentes, les dirigeants ont présenté des mesures concrètes, tirées des obligations juridiques des Etats tiers telles que déterminées par l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de juillet 2024 et la résolution ES-10/24 de l'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2024, qui seront développées et officiellement présentées lors d'une prochaine réunion ministérielle.

Il s'agit notamment de garantir la responsabilité: aucun refuge pour les auteurs de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes d'agression, de mettre en œuvre une obligation de divulgation concernant le service dans l'armée sioniste, soumettant les voyageurs munis de documents de voyage sioniste à un contrôle secondaire potentiel aux points d'entrée, en vertu des règles nationales d'inadmissibilité des crimes de guerre, garantir la responsabilité des crimes les plus graves en vertu du droit international par le biais d'enquêtes et de poursuites solides, impartiales et indépendantes au niveau national ou international, et de garantir la justice pour toutes les victimes et la prévention de crimes futurs.

Les mesures présentées portent également sur la nécessité de refuser de reconnaître la validité juridique des colonies, interdire l'importation de produits provenant des colonies et empêcher les entreprises nationales d'opérer dans les colonies, en veillant à ce qu'aucun ressortissant, aucune entreprise ou entité relevant de la juridiction des Etats participants ne reconnaisse ou ne soutienne matériellement la présence illégale de l'entité sioniste.

Ces mesures prévoient, en outre, de mettre fin à la complicité et d'empêcher le transfert, le transit ou le transport d'armes, de munitions, de carburant militaire et de biens à double usage vers l'entité sioniste.

APS

## LIBAN

## Le bilan des dernières frappes sionistes s'alourdit à 102 martyrs

Au moins 102 personnes sont tombées en martyres au Liban suite aux frappes sionistes qui ont fait également 638 blessés depuis lundi, selon le dernier bilan des autorités libanaises publié jeudi. Le ministère libanais de la Santé a indiqué dans un communiqué que ce bilan pourrait s'alourdir, les hôpitaux continuant d'accueillir des victimes. Le bilan précédent était de 77 martyrs et 527 blessés. L'entité sioniste mène depuis lundi une campagne massive de bombardements au Liban dans le

contexte de l'escalade militaire au Golfe et au Moyen-Orient. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban.

Or, l'armée sioniste maintient cinq avant-postes sur le territoire libanais, une mesure critiquée par les autorités libanaises qui exigent la fin de ce déploiement.

## RÉSOLUTION DES CONFLITS DANS LE MONDE

## "Le recours à la force ne doit pas devenir la norme" (ONU)

La Haute Commissaire adjointe de l'ONU aux droits de l'homme, Nada Al-Nashif, a mis en garde mercredi à Genève contre la normalisation de la force dans la résolution des conflits, soulignant ses conséquences imprévisibles et la fragilisation croissante du monde.

"Le recours à la force pour résoudre les différends et régler les conflits ne doit pas devenir la norme", a-t-elle déclaré devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à Genève.

"A première vue, notre discussion d'aujourd'hui peut sembler quelque peu ironique (...).

Malheureusement, au moment même où nous parlons, tout le Moyen-Orient est plongé dans le chaos, avec des conséquences imprévisibles qui se répercuteront bien au-delà de la région", a-t-elle déploré, rappelant les propos du Haut Commissaire Volker Türk sur "un

monde sens dessus dessous". Au-delà de cette région, elle a décrit "une fragmentation plus large du monde".

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), "la division est omniprésente".

Au Soudan, les discours haineux alimentent les crimes atroces et les crimes contre l'humanité.

Et Gaza illustre "les résultats de décennies de déshumanisation et de violence persistante".

Au-delà de ces exemples, elle a dressé le constat d'une dérive plus globale.

Le forum des droits humains a ainsi consacré beaucoup de son temps "à certaines des violations les plus flagrantes des droits humains commises dans plus de 60 conflits armés qui font rage à travers le monde".

Dans ce contexte, Mme Al-Nashif a mis en garde contre les limites du

tout-militaire. "Des solutions militarisées peuvent s'avérer nécessaires.

Mais elles ont un coût humain et financier énorme", a-t-elle affirmé.

Selon une étude, le taux de résolution des conflits violents est aujourd'hui plus faible qu'il ne l'a jamais été au cours des 50 dernières années.

Les guerres se soldant par une victoire décisive sont passées de 49 % dans les années 1970 à seulement 9 % dans les années 2010.

Un constat chiffré qui renforce son plaidoyer.

Mais selon la cheffe adjointe des droits de l'homme de l'ONU, la militarisation et la haine "n'ont jamais rendu personne plus sûr".

Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Al-Nashif a ainsi défendu des approches fondées sur la prévention et les droits humains, notamment l'alerte précoce, qui "permet d'agir rapidement".

## ALGER

La 15<sup>e</sup> édition du Festival national de la chanson chaâbi du 9 au 12 mars

La 15<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, a indiqué jeudi le commissaire de cette manifestation artistique, Abdelkader Bendameche.



S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Bendameche a fait savoir que le concours officiel de cette 15<sup>e</sup> édition du festival annuel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 16 candidats qualifiés de différentes wilayas du pays.

Il a également précisé que ces candidats "ont été sélectionnés parmi plus de 50 concurrents issus de plusieurs wilayas lors des phases éliminatoires du concours", ajoutant qu'ils "seront en lice pour décrocher trois prix d'une valeur respective de 200.000 DA pour la première place, 150.000 DA pour la deuxième et 100.000 DA pour la troisième place".

Et d'ajouter que cette édition, dont le jury sera présidé par l'artiste El Hadi El Anka, sera dédiée à la mémoire de deux icônes de la chanson chaâbi, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951), en hommage à leur contribution au développement de ce genre musical authentique et au riche patrimoine musical légé.

Le commissaire du festival a, en outre, souligné que cette édition proposera "un programme artistique varié" tout au long des soirées du mois de Ramadhan, avec la participation de voix de renom du chaâbi, ainsi que la projection de films documentaires consacrés aux artistes honorés et au défunt chanteur Amar Ezzahi.

L'ouverture du festival sera également marquée par la présentation d'un "spectacle artistique harmonieux mêlant théâtre, poésie et musique, dans un voyage à travers l'histoire de la chanson chaâbi et de ses chantres et pionniers".

Par ailleurs, M. Bendameche a rappelé que ce festival, destiné aux jeunes, constitue également une véritable "école de formation artistique".

Dans ce cadre, des "ateliers de formation au profit des candidats ont été organisés au niveau de l'Institut national supérieur de musique (INSM), encadrés par des enseignants spécialisés, afin de les accompagner et de leur permettre d'acquérir les différents outils artistiques, techniques et esthétiques, selon une approche scientifique et méthodique".

L'objectif de l'organisation de cette manifestation, selon le commissaire du festival, est de "découvrir les jeunes talents artistiques dans ce style musical ancestral qui puise dans le patrimoine de la poésie du melhoun, et de faire émerger une nouvelle génération d'artistes, tout en contribuant au développement de ce genre musical authentique".

A cette occasion, une exposition-photos sera aussi organisée pour retracer le parcours de différentes figures artistiques ayant enrichi le répertoire de la chanson chaâbi, en hommage aux multiples générations qui ont perpétué ce genre musical, considéré comme un symbole de l'identité nationale et de la culture algérienne authentique, outre l'organisation d'une exposition du livre, en coordination avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, mettant en lumière les trésors du patrimoine musical algérien.

M. Bendameche a, en outre, fait savoir que cette édition sera marquée par la publication d'un ouvrage regroupant 58 poèmes en langue arabe, œuvres du doyen de la chanson chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka.

Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents appelés à perpétuer la pratique de cet art musical authentique.

## CENTRE NATIONAL DU CINÉMA

## Projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes

Une séance de projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes a été organisée mercredi soir à Alger par le Centre national du cinéma (CNC) dans le cadre de son programme spécial de courts métrages pour le mois du Ramadan.

En présence du directeur du CNC, Mourad Chouih, aux côtés de cinéastes et professionnels du cinéma, ce cinéclub, a accueilli pour sa 2<sup>ème</sup> édition, quatre jeunes cinéastes qui ont présenté leurs courts métrages- entre fictions et documentaires- qui explorent des thèmes variés.

Dans la catégorie documentaire, le court métrage "Clef du sol" de la réalisatrice Alia Louiza Belamri, parcourt en 20 mn les ruelles du vieux Alger, berceau de son héritage et de son identité et lieu de mémoire et d'histoire de ses ancêtres,

à travers l'aventure d'un jeune artiste, Wassim.

Ce violoniste se trouve écartelé entre son désir de partir s'installer ailleurs à la recherche d'un nouvel horizon, et celui de rester dans son pays.

Pour sa part, Assia Khemissi a présenté son documentaire "Khamssinate" (Années cinquante), un voyage personnel au cœur de Timimoun, dans le sud algérien.

Mêlant images contemporaines et extraits sonores d'archives, le documentaire, met en lumière, dans une approche cinématographique frôlant le reportage, le rôle des femmes dans la préservation du patrimoine culturel immatériel et la culture ancestrale notamment le chant Ahellil.

Dans la fiction, Amel Belidi a présenté sa fiction "Tchebchaq Marikane"

qui raconte en 26 mn l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence avant que la violence et la peur ne viennent bouleverser leur vie après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia. Imane Ayadi a, quant à elle, présenté son film "Nya", un portrait de Anya, une fillette vit son enfance au milieu de questions innocentes et du silence des adultes, avant qu'un événement bouleverse son monde intérieur et la pousse à affronter les non-dits au sein de sa famille.

A l'issue des projections, des débats, animés par le cinéaste Said Mehdaoui, ont été ouverts au public, avec la participation de professionnels du cinéma et les quatre réalisatrices qui ont partagé leurs expériences individuelles et parcours artistiques.

## CINÉMA

## Décès du réalisateur algérien Anis Djaad

Le scénariste et réalisateur algérien Anis Djaad est décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans, après une longue lutte contre la maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios.

Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009).

Il a écrit les scénarios de "Au bout du tunnel", "H3O", "Les Assoiffés" et "Le hublot", dont il avait également été le réali-

sateur et qui a remporté en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger. Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023).

Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33<sup>es</sup> Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du Public "El Kholkhel d'Or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.

## ORAN

## L'artiste libanais Marcel Khalifa anime un concert

L'artiste libanais engagé et virtuose du oud, Marcel Khalifa, a animé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, un concert exceptionnel où la parole expressive s'est mêlée à une mélodie émouvante, offrant une fresque musicale témoignant d'une grande créativité.

Le concert s'est déroulé en présence du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, de la directrice locale de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de la directrice régionale de l'Office national de l'information et de la culture, Nabila Benzerdjeb, aux côtés de nombreuses figures artistiques et culturelles et d'un large public composé d'une génération ayant mémorisé les chansons de cette grande figure de la scène artistique arabe, et d'autres venus découvrir ses œuvres.

Dans une ambiance chaleureuse, marquée par des applaudissements nourris, le public a savouré les interprétations de Marcel Khalifa, qui a chanté et joué pour l'amour, l'humanité et les causes justes, notamment la cause palestinienne.

Certains spectateurs ont qualifié cette soirée artistique d'"inoubliable", où la mélodie authentique s'est harmonieusement mêlée à des paroles puissantes dans un arrangement musical raffiné.

Marcel Khalifa a, ainsi, ouvert le programme par une pièce musicale interprétée de sa voix douce et accompagnée de son jeu remarquable au oud, en hommage au peuple algérien et à la ville d'Oran.

Il a ensuite enchaîné avec une sélection de ses chansons intemporelles reprises en chœur par le public, notamment "Ya Tayr Ya Hamam" et "Muntasib Al Qama Amshi", poème du défunt poète palestinien Mahmoud Darwish, qui marient authenticité du rythme et puissance des mélodies.

L'artiste a également interprété des œuvres emblématiques de son répertoire telles que "Rita", "Ahinou Ila Khobz Oummi", "Ya Bahriya Hila Hila" et "Monadiloun", entre autres chansons profondément ancrées dans la mémoire et la sensibilité de plusieurs générations.

Marcel Khalifa a également animé la soirée aux côtés de son fils, le pianiste Ramy Khalifa, et de son neveu, le violoncelliste Sary Khalifa, avec des pièces instrumentales intitulées "Beyrouth" et "Le Cri", qu'il a dédiées "à toutes les familles des martyrs tombés sur une terre pure".

Dans une déclaration à la presse, le grand artiste libanais s'est dit heureux d'animer ce concert et admiratif de l'interaction du public avec ses chansons.

Il a ajouté que "la famille algérienne reste attachée à la chanson engagée, car l'Algérie a beaucoup lutté".

C'est pourquoi le peuple algérien aime la musique qui vient du cœur et de l'âme".

Ce concert s'inscrit dans le cadre de la tournée de Marcel Khalifa en Algérie, qui a débuté à Alger puis à Oran et se clôturera demain à Constantine, a indiqué le conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, dans une déclaration à la presse en marge de cette soirée.

Il a ajouté que "ce concert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, visant à dynamiser la scène culturelle à travers diverses formes d'expression artistique".

APS

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Le câble sous-marin Medusa, une infrastructure stratégique pour la souveraineté numérique de l'Algérie**

Dans un contexte mondial marqué par l'accélération de la transformation numérique, l'Algérie poursuit le renforcement de ses infrastructures technologiques afin de consolider sa connectivité internationale et soutenir le développement de l'économie numérique.

Par Abed Meghit

C'est dans cette optique que le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué une visite au centre d'atterrissement du câble sous-marin « Medusa » à Barcelone, en Espagne, en marge de sa participation au Congrès mondial de la téléphonie mobile.

Cette visite a permis au ministre de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et des préparatifs en cours pour la mise en service de cette infrastructure stratégique prévue au début de l'année

prochaine. Le câble sous-marin Medusa constitue l'un des projets technologiques les plus importants pour le renforcement des infrastructures de télécommunications en Algérie.

Il permettra d'augmenter significativement la capacité internet du pays et d'améliorer la qualité des communications internationales.

Le centre d'atterrissement du câble représente une composante essentielle du système mondial des télécommunications. Il joue le rôle de passerelle technologique reliant les réseaux nationaux aux grandes infrastructures numériques internationales. Grâce à ce projet, l'Algé-



rie pourra diversifier les itinéraires de ses câbles sous-marins, renforçant ainsi la sécurité et la fiabilité de ses communications numériques.

Le projet Medusa, lancé officielle-

ment en octobre 2025 depuis le port d'Alger, prévoit deux points d'atterrissement sur le territoire national, situés à Alger et dans la ville de Collo.

Cette configuration permettra de renforcer la résilience du réseau national et d'assurer une meilleure continuité des services en cas de perturbation technique. Au-delà de l'amélioration de la connectivité internationale, cette infrastructure jouera également un rôle déterminant dans le développement des technologies de nouvelle génération, notamment la 5G, tout en contribuant au renforcement de la souveraineté numérique de l'Algérie.

## ALGER

**L'Université d'Alger 1 accélère sa mutation vers l'économie de la connaissance**

L'université algérienne poursuit sa transformation vers un modèle axé sur l'innovation, la recherche appliquée et l'entrepreneuriat. Dans cette dynamique, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué une visite de travail et d'inspection à l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda.

Au cours de cette visite, le ministre a procédé à l'inauguration d'un incubateur d'affaires et d'une maison de l'entrepreneuriat, deux structures destinées à accompagner les étudiants et les chercheurs porteurs d'idées innovantes. Lors de sa rencontre avec les responsables et les enseignants de l'université, Kamel Baddari a souligné que l'enseignement supérieur algérien évolue désormais vers le modèle de l'université de quatrième génération, un concept fondé sur l'innova-

tion, la valorisation des résultats de la recherche scientifique et la création de start-up technologiques. Selon lui, l'université n'est plus uniquement un espace de transmission du savoir, mais un acteur économique à part entière capable de générer de la richesse et de contribuer au développement national.

L'Université d'Alger 1 illustre cette dynamique à travers plusieurs réalisations, notamment l'obtention de labels pour des projets innovants, la création de micro-entreprises universitaires et le développement de filiales économiques. L'incubateur d'affaires et la maison de l'entrepreneuriat inaugurés à cette occasion offriront un cadre structuré permettant aux étudiants de transformer leurs idées en projets concrets et de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

Le ministre a également inauguré une salle intelli-

gente destinée aux enseignants, illustrant les efforts engagés pour moderniser les méthodes pédagogiques et intégrer les technologies numériques dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, six conventions de partenariat ont été signées entre l'université et plusieurs institutions économiques, académiques et bancaires afin de renforcer les passerelles entre le monde universitaire et le monde économique. Ces accords permettront notamment de faciliter les stages pratiques des étudiants, d'accompagner les start-up universitaires et de soutenir les porteurs de projets innovants. À travers ces initiatives, l'université algérienne confirme son rôle stratégique dans la construction d'une économie fondée sur la connaissance, l'innovation et la valorisation des compétences nationales.

Abed M.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ - BADJI - MOKHTAR

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 422015000050061

**2<sup>ème</sup> AVIS D'INFRUCTUOSITE**

Conformément aux dispositions de l'article 160 du Décret Présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 complété et modifié, portant réglementation des marchés Publics, la Wilaya de BORDJ - BADJI - MOKHTAR, Direction Des Travaux Publics, informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°18/2025 pour:

**Opération :**

Fournitures de matériel roulant au profit parcs de la wilaya et des communes.

**Projet:** Fourniture d'une grue 25 tonne ou plus

Lancé et paru dans les quotidiens nationaux :

- الحور du 01/12/2025 en langue Arabe.
- DK NEWS du 01/12/2025 en langue français.

Suite à l'achèvement des travaux de la commission d'évaluation des offres, ont déclaré l'infirmité de l'appel d'offres ouvert avec l'exigence de capacités minimales, conformément à l'article 40, paragraphe 02 du décret présidentiel 247/2015 du 16/09/2015.

DK NEWS

Anep : 2616007593 du 07/03/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville  
et de l'Aménagement du Territoire  
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيزي وزو  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tizi Ouzou

**MISE EN DEMEURE N°02**

| ENTREPRISE                                  | ADRESSE DE L'ENTREPRISE                                       | N° DU MARCHÉ APPROUVÉ LE | PROJET                                            | SITE          |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------|---------------|
| SARL BENZID SAID ET FILS TP ET CONSTRUCTION | Lots 1044 Sect A1 Gp 06 N° 02 R1 BIR SNAB, BORDJ BOU ARRERIDJ | 45/2025 Du 10/04/2025    | 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS PROGRAMME LPL 2024 | DRAA EL MIZAN |

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux de réalisation N° 63/2025 notifié à l'entreprise le 10/04/2025;
- Vu la mise en demeure n°01 adressée à l'entreprise par voie de presse paru dans les quotidiens nationaux L'Echo d'Algérie et Akhbar elwatan du 02/02/2026 restées sans suite.
- Vu l'abandon total du chantier par l'entreprise.
- Vu le non-respect du planning d'exécution des travaux ;

Une deuxième mise en demeure est adressée à l'entreprise pour reprendre les travaux sur chantier et renforcer ce dernier en moyens humains et matériels et approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction, dans un délai ne dépassant pas Dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires.

DK NEWS

Anep : 2616007786 du 07/03/2026

# Programme de la soirée

TF1 21:10

## The Voice, la plus belle voix Saison 15



Saison après saison, depuis une quinzaine d'années, The Voice s'est imposé comme un rendez-vous incontournable, fédérateur et intergénérationnel, réunissant le public autour de la musique et de la découverte de nouveaux talents. Au fil des éditions, l'émission a révélé de nombreux artistes devenus des figures majeures de la scène musicale française, parmi lesquels Louane, Jérémie Frérot, Slimane, Amir, Claudio Capéo, Maëlle, Mentissa, Linh, Carla & Jeck, MB14, Camille Lelouché, Lilian Renaud, Il Cello, Vernis Rouge, Leman, Bilal Hassani, Kendji Girac, Anne Sila et bien d'autres.

France 2 21:10

## 100 % logique : la réponse est sous vos yeux Saison 5



100 % logique : la réponse est sous vos yeux. Le premier quiz qui ne teste pas votre culture générale et vos connaissances, mais votre logique, votre sens de l'observation et votre bon sens ! Serez-vous déjouer tous les pièges, et arriver jusqu'à la question à 1%

France 3 21:10

## Cassandra Saison 9



Maude Gaillard, une psychologue, est retrouvée poignardée à son cabinet. Florence Cassandre découvre qu'une patiente instable, Ida, s'est enfuie juste après une violente altercation. Mais l'affaire se complique : Delphine, la soeur de la victime, aurait des raisons de la faire disparaître, notamment concernant un juteux héritage. Mais l'improbable se produit, alors qu'elle creuse ces pistes, la commissaire Cassandre est kidnappée ! Son enlèvement aurait-il un lien avec le meurtre de Maude ?

CANAL+ 21:06

## Dead of Winter



Après la mort de son mari, Barb (Emma Thompson), désormais veuve, décide d'honorer sa dernière volonté : disperser ses cendres dans le lac Hilda, au nord du Minnesota, là où ils avaient vécu leur premier rendez-vous. En route, surprise par une violente tempête de neige, elle se retrouve contrainte de faire un détour vers une cabane isolée. Elle y demande son chemin à un homme à l'allure inquiétante (Marc Menchaca).

6 21:10

## Blanca Saison 3



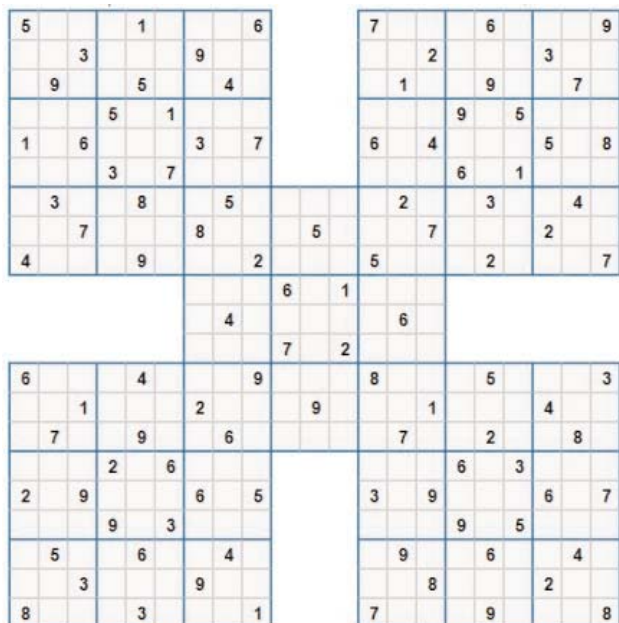
Au commissariat de San Teodoro, l'attention se porte sur un agresseur en série qui s'en prend à des femmes ayant subi des interventions de chirurgie esthétique, en leur jetant de l'acide au visage. L'enquête s'accélère lorsque Blanca est elle-même visée. Lucia revient habiter chez sa mère adoptive après un chagrin d'amour. Elle souffre de complexes et souhaite se faire faire des injections...

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2941

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va."

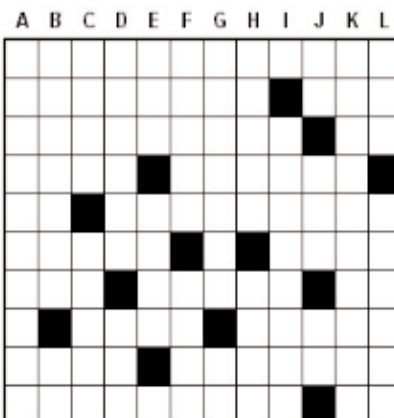
Sénèque



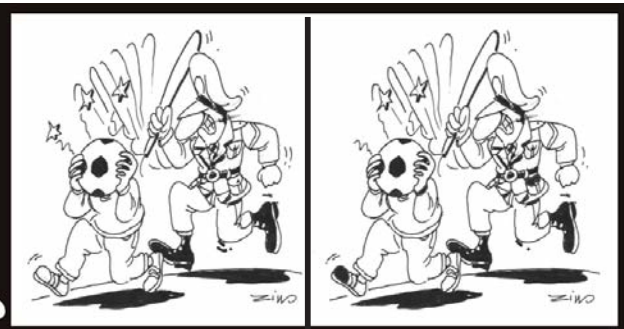
### Mots croisés n°2941

Horizontalement :  
1 - Il dit la même chose, mais avec d'autres mots  
2 - Disparus - Mise en ordre  
3 - Marquait d'un sillon - Obligation de scout  
4 - Beau bleu - Elimina  
5 - Acquiescement d'autrefois - En souplesse  
6 - Adoucissement - Demande avec déférence  
7 - Emportement classique - Pas très dispose -  
Symbole du 38  
8 - Faire parler ses sabots - Artiste spécialiste des accumulations  
9 - Employer - Egalisée  
10 - Actions amoureuses - Sinistres initiales

Verticalement :  
A - Magazine  
B - Progresser - Elu pour l'agenda  
C - Coup de commando - Faire face  
D - Disposé en tore - Gibier pour les anciens  
E - Parasite de l'humanité - Pronom pour madame  
F - Têtes de cochons - Vallée pyrénéenne  
G - Joviales - Il vaut bien le platine  
H - Refuge sûr - Crotte  
I - Atténus  
J - Mot de liaison - Asticot - Manganèse au labo  
K - Donnais un aspect citadin  
L - Aber - Pas très reluisantes



# Zepp



|                                      |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|--|---------------------------------------|--|----------------------------------------|--|--------------------------------------|----------------------|
| contre-coup<br>effet de canicule     |                                | champs de chanvre montée       |  | hurlement élu municipal            |                 | abimai<br>escalier mobile         |  | pièces à Bucarest<br>Pierre tombale   |  | enquendrai                             |  | fruit de ronce                       |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  | qualité de perle<br>ceinture de geisha |  |                                      |                      |
| sermon                               |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
| accouplé                             |                                |                                |  | dame de graveur<br>fond de tonneau |                 |                                   |  | animal                                |  |                                        |  | colorerai                            |                      |
| palpable                             |                                |                                |  |                                    |                 | fleuve de France<br>tache d'ongle |  | commandement                          |  |                                        |  |                                      |                      |
| oui dans le Sud                      |                                | prendre soin vallées envahies  |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  | petite planche<br>île de vendée        |  |                                      | fervent de la glisse |
| patrie de G.Tell<br>bois pour panier |                                |                                |  | choisi par vote plaisanterais      |                 |                                   |  | pot entre snobs défoncerait           |  |                                        |  |                                      |                      |
|                                      |                                |                                |  | arme de seiche<br>souliers légers  |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  | titane du chimiste<br>un ton sous si |                      |
| robes indiennes                      |                                |                                |  |                                    | aurochs         |                                   |  |                                       |  | général sudiste ancien Iran            |  |                                      |                      |
| indigente                            |                                |                                |  |                                    | boisson de demi |                                   |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  | sorti en librairie<br>marques de joie |  |                                        |  |                                      |                      |
| jamais d'avant                       |                                | purulente                      |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  | l'argon au labo                      |                      |
|                                      |                                | couvre-chef                    |  | poisson rouge prénom de Baba       |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  | souillé                              |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 | déloqué                           |  |                                       |  |                                        |  |                                      | drogue dure          |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 | difficile                         |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
| partie d'examen                      | problématique qui va rapporter |                                |  | tromperas fleuve africain          |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  | presque riche                        |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
| arme de rose élève inculte           |                                |                                |  |                                    |                 | trait lumineux vraiment très gros |  |                                       |  | refuge de moinillon gaine de graine    |  |                                      |                      |
|                                      |                                |                                |  | miroir de Naqoya                   |                 |                                   |  | collerais                             |  |                                        |  |                                      | sœurs de maman       |
|                                      |                                |                                |  | ponctuel                           |                 |                                   |  | prélevai                              |  |                                        |  |                                      |                      |
| monnaie d'orient pourcentage         |                                |                                |  |                                    |                 | inscrire chanteuse du violon      |  |                                       |  |                                        |  | mot de liaison                       |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  | trimmer                              |                      |
|                                      |                                |                                |  | petit billet                       |                 |                                   |  | placé sur la minute                   |  |                                        |  |                                      | courroux ancestral   |
|                                      |                                |                                |  | multitude                          |                 |                                   |  | écoeuré                               |  | scintille ça vaut un do                |  |                                      |                      |
| esplanade                            |                                | officier de marine 52 semaines |  |                                    |                 |                                   |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
|                                      |                                |                                |  |                                    |                 | criera comme un chat              |  |                                       |  |                                        |  |                                      |                      |
| voie d'accès                         |                                |                                |  |                                    |                 |                                   |  | cubes de bûches                       |  |                                        |  |                                      |                      |

### *Solution*

[illegible]

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | P | A | R | A | P | H | R | A | S | E | U | R |
| 2  | E | V | A | N | O | U | I | S |   | T | R | I |
| 3  | R | A | I | N | U | R | A | I | T |   | B | A |
| 4  | I | N | D | E | E | N | L | E | V | A |   |   |
| 5  | O | C |   | L | E | S | T | E | M | E | N | T |
| 6  | D | E | G | E | L |   | E |   | P | R | I | E |
| 7  | I | R | E |   | L | A | S | S | E |   | S | R |
| 8  | Q |   | R | U | E | R |   | A | R | M | A | N |
| 9  | U | S | E | R |   | A | P | L | A | N | I | E |
| 10 | E | T | R | E | I | N | T | E | S |   | S | S |

MRRRE\*SKIEURR L\*SD T\*AT\*AS  
 A\*TE IN\*TEURR A\*ISE  
 G\*EBERAI L\*AT\*ERNI S\*UL\*ER  
 O\*BI\*RE P\*ER\*SE A\*RI L\*UL\*ER  
 LEI L\*ORD\*RE S\*OURRIR\*ES L\*UT  
 S\*TE\*LE C\*REU\*SER A\*IT T\*AS  
 U\*SA L\*LUN\*ULE D\*UR O\*TA  
 E\*CH\*ELLE B\*IER\*E E\*NO\*RM\*E  
 C\*RI L\*IE L\*SAND\*ALE S\*MI L\*F  
 E\*ED L\*IE R\*IR\*AND S\*NI L\* M\*EE  
 C\*HEN\*VIER\*ES A\*LI E\*X\*AM\*E  
 C\*H\*REU\*RI\*AS C\*H\*AP\*PE A\*U L\*ANT  
 R\*EP\*ER\*CU\*SSION R\*EN\*TA\*BLE  
 S\*P\*RO\*O O\*M O O A\*TT\*P

## JUDO L'Algérie en quête de confirmation au Grand Prix de Haute-Autriche

La sélection nationale algérienne de judo s'apprête à relever un nouveau défi sur la scène internationale. Les judokas algériens ont pris la direction de Linz, en Autriche, afin de participer au prestigieux Upper Austria Grand Prix, une compétition majeure inscrite au calendrier mondial et organisée du 6 au 8 mars à la TipsArena.

Par Abed Meghit

Cet événement de grande envergure réunira pas moins de 503 athlètes issus de 62 pays, confirmant ainsi son statut de rendez-vous incontournable pour l'élite mondiale du judo. L'Algérie y sera représentée par une délégation composée de sept combattants déterminés à défendre les couleurs nationales face à une concurrence particulièrement relevée.

Chez les dames, trois judokates porteront les espoirs algériens : Houaria Kaddour dans la catégorie des moins de 48 kg, Khadidja Belkheira chez les moins de 57 kg et Amina Belkadi dans la catégorie des moins de 63 kg. Du côté des messieurs, Kais Moudetere, Messaoud Dris, Mustapha Bouamar et Mohamed El Mehdi Lili tenteront également de s'illustrer dans leurs catégories respectives.

À la tête de la délégation, le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini, a souligné l'importance de cette participation. Selon lui, le choix du staff technique s'est porté sur des athlètes expérimentés, habitués aux exigences des compétitions internationales de haut niveau. « Le circuit mondial comporte trois catégories de tournois : les Open, les Grands Prix et les Grands Chelems. Ces deux derniers représentent l'élite mondiale et imposent des critères de sélection particulièrement rigoureux », a-t-il expliqué.

À l'issue de ce rendez-vous autrichien, la délégation algérienne poursuivra sa préparation en République tchèque, où un stage d'entraînement intensif se déroulera jusqu'au 17 mars. Ce regroupement vise à affiner la préparation des athlètes en vue des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats d'Afrique.



tamment les Championnats d'Afrique.

La préparation de l'équipe nationale s'inscrit dans une dynamique de travail amorcée ces dernières semaines. La Direction technique nationale a récemment organisé deux stages de regroupement à Oran et à Alger dans le prolongement du Championnat d'Algérie. Ces sessions ont permis d'élargir la base de sélection et d'intégrer plusieurs nouveaux talents issus des différentes catégories de poids. Un stage de présélection s'est également tenu dans la capitale, réunissant près d'une cinquantaine d'athlètes, dont des cadets et des juniors. L'objectif était d'offrir au staff technique l'opportunité d'éva-

luer l'ensemble des judokas susceptibles d'intégrer l'élite nationale. Toutefois, Yacine Silini tient à rappeler que la concurrence reste ouverte et que la sélection finale sera déterminée par les performances. « Faire partie du groupe élargi ne garantit pas automatiquement une place aux Championnats d'Afrique. Chaque catégorie compte désormais plusieurs athlètes capables de prétendre à une sélection. Les compétitions internationales permettront d'identifier les judokas les plus performants », a-t-il précisé.

Le calendrier à venir s'annonce particulièrement chargé pour le judo algérien. Après le stage en République tchèque,

l'équipe nationale participera à l'Open international de Dakar à partir du 29 mars. Cette étape servira de test décisif avant les Championnats d'Afrique prévus à Nairobi à partir du 24 avril.

Ces différentes compétitions et stages permettront au staff technique d'affiner progressivement la liste des athlètes appelés à représenter l'Algérie lors des grands rendez-vous à venir, dont les Jeux méditerranéens programmés en Italie au mois de juin.

Un programme ambitieux qui illustre la volonté de la fédération de consolider la présence du judo algérien sur la scène internationale et de préparer la relève dans les meilleures conditions.

## ATHLÉTISME - SEMI-MARATHON DE TAMGOUT

La 6<sup>e</sup> édition servira de présélection pour les Mondiaux de Copenhague

La 6<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Tamgout, prévue le 24 avril prochain, dans la commune de Fréha (Tizi-Ouzou), "servira de présélection pour les championnats du monde 2026" de la spécialité, qui aura lieu du 19 au 20 septembre prochain au Danemark, à-on avis vendredi auprès des organisateurs. Cette compétition, prévue sur une distance réglementaire de 21 097 kilomètres, sera ouverte aux athlètes de plus de dix-huit ans et elle permettra à la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme, de repérer les éléments les plus en forme, et qui pourront représenter au mieux les couleurs nationales aux Mondiaux de Copenhague.

Les inscriptions ont débuté ce week-end, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 31 mars courant, at-on encore informé de même source.

"Les athlètes inscrits auront tous droit à un T-shirt officiel du semi-marathon de Tamgout, ainsi qu'à une médaille personnalisée, en souvenir de leur participation" ont encore détaillé les organisateurs.

APS



## KAYLIA NEMOUR BRILLE À BAKOU Qualification en finale des barres asymétriques lors de la 2<sup>e</sup> étape de la Coupe du monde 2026

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour continue d'imposer son talent et sa régularité sur la scène internationale. Jeudi, lors de la deuxième étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine, disputée à Bakou en Azerbaïdjan, la championne olympique 2024 s'est qualifiée brillamment pour la finale des barres asymétriques, confirmant son statut de référence mondiale dans cette discipline.

Avec une note de 14.066 obtenue lors des qualifications, Kaylia Nemour a terminé à la troisième place, derrière les gymnastes russes Leila Vasilava (14.166) et Anna Kalmykova (14.066), dans un concours serré et relevé où chaque détail technique et artistique comptait. Sa prestation, à la fois précise et élégante, lui a permis de se hisser parmi les meilleures, démontrant une maîtrise remarquable de sa spécialité, tant au niveau de la hauteur des éléments que de la fluidité des transitions entre les barres. La deuxième représentante algérienne présente à Bakou, Luna Hammames, n'a malheureusement pas réussi à se qualifier pour la finale, illustrant la difficulté et



l'exigence de la compétition, où la moindre erreur peut compromettre les ambitions des athlètes. Cette étape à Bakou intervient après le succès de Kaylia Nemour lors de la première étape de la Coupe du monde à Cottbus en Allemagne, en février 2026, où elle avait décroché une médaille d'argent à la poutre, consolidant ainsi sa position parmi les gymnastes les plus régulières et talentueuses du circuit mondial.

Le programme de la Coupe du monde 2026 se poursuivra ensuite à Antalya (Turquie), au Caire (Égypte) et à Osijek (Croatie), avant de s'achever à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. Cette série d'étapes offre aux athlètes l'oppor-

tunité de cumuler des points pour le classement général et de se préparer pour les grands rendez-vous internationaux à venir.

Selon la Fédération internationale de gymnastique, Kaylia Nemour figure parmi les têtes d'affiche de cette étape de Bakou, aux côtés du champion irlandais Rhys McClenaghan et du Grec Eleftherios Petrounias, garantissant ainsi un plateau de compétition exceptionnel où se confrontent les champions confirmés et les jeunes gymnastes prometteurs, tous en quête de performances spectaculaires et de médailles. La qualification de Kaylia Nemour pour la finale des barres asymétriques à Bakou confirme non seu-

lement son statut de leader dans sa discipline, mais aussi l'essor de la gymnastique algérienne sur la scène internationale. Son parcours exemplaire inspire les jeunes gymnastes du pays et démontre que l'Algérie peut rivaliser avec les grandes nations de la gymnastique, grâce à la combinaison de talent, de rigueur et de persévérance. La finale des barres asymétriques, prévue samedi à Bakou, s'annonce passionnante et constitue une nouvelle occasion pour Kaylia Nemour de briller et de confirmer sa suprématie dans une discipline où l'excellence technique et l'esthétique se conjuguent pour créer des performances d'exception.

Abed M.

## LIGUE 1 MOBILIS

## Gaya Merbah, la renaissance spectaculaire du rempart de la JS Kabylie

Dans le football, certaines trajectoires racontent bien plus qu'une simple performance sportive. Celle de Gaya Merbah appartient à cette catégorie d'histoires qui témoignent de la puissance du mental et de la persévérance.

Par Abed Meghit

Le gardien de but de la JS Kabylie vient d'être désigné meilleur joueur du mois de février par la Ligue de football professionnel d'Algérie, une distinction qui récompense un retour au premier plan aussi spectaculaire qu'inspirant.

À 31 ans, l'expérimenté portier a signé une série de prestations de très haut niveau qui ont marqué les esprits. Par son sang-froid, son sens du placement et ses réflexes impressionnants, Merbah s'est imposé comme l'un des artisans majeurs de la solidité défensive des Canaris.

Ses performances ont été particulièrement éclatantes lors du très attendu Classico face au MC Alger, disputé lors de la 21e journée de Ligue 1 Mobilis. Ce choc très disputé s'est soldé par un nul vierge (0-0), mais il restera surtout dans les mémoires pour la prestation magistrale du

gardien kabyle.

Multipliant les parades décisives face aux assauts des attaquants algérois, Merbah a littéralement écœuré l'attaque du MCA et permis à son équipe de repartir avec un point précieux. Ce match référence a largement contribué à convaincre les observateurs et les supporters qu'il était l'homme du mois. Mais derrière cette récompense se cache une histoire de résilience.

L'ancien gardien du CR Belouizdad et du NA Hussein-Dey revient de très loin. Victime d'une grave blessure au genou à la veille de la saison 2024-2025, il avait été contraint de renoncer à toute compétition pendant près d'une année. Une période difficile durant laquelle beaucoup auraient pu douter de leur capacité à revenir au plus haut niveau.

Pourtant, Merbah n'a jamais baissé les bras. Travail acharné, rééducation rigoureuse et détermination sans faille ont fini



par payer. Revenu progressivement à la compétition, il a d'abord dû patienter sur le banc avant de saisir sa chance. Au fil des rencontres, il a su inverser la hiérarchie et s'imposer face à la concurrence de Mohamed Idir Hadid, devenant le titulaire indiscutable dans la cage de la JSK.

Aujourd'hui, ses performances dépassent largement le cadre du championnat national.

L'écho de ses exploits est parvenu jusqu'au sélectionneur de l'équipe nationale, Vladimir Petkovi, qui l'aurait intégré dans sa pré-liste en vue du prochain stage de préparation des Verts en Italie.

Ce rassemblement doit permettre à la sélection algérienne de disputer deux rencontres amicales face au Guatemala et à l'Uruguay dans la perspective de la Coupe du monde 2026.

Pour Gaya Merbah, cette reconnaissance représente bien plus qu'un simple trophée individuel.

Elle symbolise le retour d'un gardien déterminé à écrire un nouveau chapitre de sa carrière. À travers son parcours, le dernier rempart de la JS Kabylie rappelle une vérité essentielle du football : lorsque le talent s'allie à la force mentale, aucune chute n'est définitive.

## COUPE D'ALGÉRIE

## Belhocini (CRB) suspendu deux matchs (LFP)

L'attaquant du CR Belouizdad, Belhocini Abdelnour Ihab, exclu pour "jeu brutal" lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (3-2 ap) mardi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), à l'écopé de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, les joueurs du CRB, Kedad Chouaib, Ben Ayada Hocine, Chaâl Farid et Ouassaa Younes Abdelhak ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA chacun pour « protestation contre des décisions arbitrales ». Le club belouizdadi a également écopé d'une amende de 40.000 DA pour « accumulation excessive d'avertissements » et de 100.000 DA pour « comportement inapproprié des ramasseurs de balles », ajoute la même source.

Par ailleurs, la commission de discipline a indiqué que le dossier disciplinaire restait ouvert concernant d'autres infractions présumées impliquant le joueur Ben Guithe Raouf et Malek Nassim Fayçal, secrétaire du CRB. Leur audition est prévue lundi à 11h00. De son côté, le gardien du MC Alger, Alexis Guendouz et le défenseur Ghazala Ayoub, ainsi que le médecin de l'équipe Ourdane Djamel, ont cha-



cun été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour « protestation contre une décision arbitrale ».

La commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, disputées mardi et mercredi soir, touchant des clubs, des joueurs et des officiels pour diverses infractions liées notamment au comportement des joueurs et des supporters.

Ainsi, les joueurs du MC Saïda,

Broud Mohamed El Amine, ont été suspendus deux matchs fermes pour "jeu brutal", lors du match perdu face au CA Batna (1-0).

Le CAB a écopé pour sa part d'une amende de 20.000 DA pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes".

L'USM Alger a reçu un avertissement accompagné d'une amende de 400.000 DA pour "utilisation de feux d'artifice et jets de projectiles sur le terrain sans dommages corporels", constituant une deuxième infraction.

Le club de la capitale a également été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour la "présence d'une personne non autorisée autour du terrain" à l'issue d'un mois.

Au CS Constantine, le capitaine Dib Ibrahim a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "protestation contre une décision arbitrale", l'avertissement étant comptabilisé dans les cartons.

Le club a également écopé de 30.000 DA d'amendement pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes" et de 50.000 DA pour "mauvaise organisation du match".

La JSM Béjaïa a été condamnée quant à elle à une amende de 50.000 DA pour "absence de l'entraîneur principal sur le banc des remplaçants".



## LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 22E J)

## Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputés vendredi et devant se prolonger dimanche.

## Vendredi :

US Chaouia - NRB Teleghma 3-1  
MO Constantine - AS Khroub 2-0  
IB Khemis El Khechna - JS Bordj Menaïel 1-0  
JSD Jijel - MO Béjaïa 0-0  
US Biskra - NRB Béni Oulbane (22h00)  
CR Béni Thour - NC Magra (22h00)  
MSP Batna - USM Annaba (22h00)

## Dimanche :

HB Chelghoum Laïd - CA Batna (15h00)

## Classement :

|                       | Pts | J   |
|-----------------------|-----|-----|
| 1). CA Batna          | 44  | 21  |
| 2). JSD Jijel         | 41  | 22  |
| →). US Chaouia        | 41  | 22  |
| 4). États-Unis Biskra | 40  | 21  |
| →). MO Béjaïa         | 40  | 22  |
| 6). USM Annaba        | 37  | 21  |
| 7). NRB Téléghma      | 35  | 22  |
| 8). NC Magra          | 29  | 21  |
| 9). MO Constantine    | 27  | 22  |
| 10). CR Beni Thour    | 26  | 21  |
| 11). NRBB Oulbane     | 24  | 21  |
| 12). JSB Menaïel      | 23  | 22  |
| 13). AS Khroub        | 21  | 22  |
| 14). MSP Batna        | 17  | 21  |
| →). IBK El Khechna    | 17  | 22  |
| 16). HBC posé         | 3   | 21. |

APS

## LIGUE 1 - CR BELOUIZDAD

## Benguit, Keddad et Chaâl prolongent leur contrat (club)

Le CR Belouizdad a annoncé la prolongation de contrat de trois joueurs cadres de son effectif, le gardien Farid Chaâl, désormais lié au club jusqu'en 2028, ainsi que le défenseur Chouaib Keddad et le milieu de terrain et capitaine Abderraouf Benguit, qui ont réplé-

jusqu'en 2030, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, mercredi soir dans un communiqué.

"Cette démarche s'inscrit dans la vision du club tendant à préserver un noyau solide et homogène, capable de poursuivre le travail avec la même ambi-

tion et le même engagement, en préparation des prochaines échéances nationales et continentales", explique la même source.

L'annonce a été faite au lendemain de la qualification du Chabab pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, décrochée mardi soir face au MC

Alger (3-2, après prolongation), au stade Nelson-Mandela de Baraki. Les Rouge et Blanc affronteront lors de la prochaine tournée du CS Constantine, le 7 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. L'autre demi-finale opposera le CA Batna à l'USM Alger.

## CAN FÉMININE 2026

## Tensions autour de l'organisation, l'Afrique du Sud hausse le ton face au Maroc

L'incertitude continue de planer autour de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2026. À quelques jours seulement de la date initialement prévue pour le coup d'envoi, la Confédération africaine de football demeure silencieuse, entretenant un flou qui alimente interrogations et crispations.

Par Abed Meghit

Ni confirmation officielle du pays hôte, ni nouvelles dates annoncées : cette absence de communication nourrit les spéculations et pousse certains acteurs à sortir de leur réserve. C'est notamment le cas du ministre sud-africain des Sports, Gayton McKenzie, qui n'a pas hésité à afficher publiquement l'agacement de Pretoria face à cette situation.

Déjà candidat déclaré pour accueillir la compétition en cas de désistement, l'Afrique du Sud a décidé d'élever le ton et de se positionner clairement comme une alternative crédible pour organiser le tournoi continental. Dans des déclarations particulièrement directes, le responsable sud-africain a interpellé ouvertement le Maroc, considéré jusqu'ici comme l'hôte pressenti de l'événement.

« Si le Maroc est prêt à organiser la CAN féminine après

avoir réussi l'organisation d'autres compétitions, qu'il le fasse. Sinon, nous disposons des stades et des infrastructures nécessaires pour accueillir ce tournoi. Nous ne nous laisserons pas prendre en otage par des pays moins bien équipés que nous », a-t-il lancé, dans un message sans ambiguïté. Le ton s'est encore durci lorsque le ministre a évoqué les turbulences qui ont entouré la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations masculine.

Selon lui, certains événements liés à cette compétition auraient contribué à bouleverser le calendrier et les équilibres autour de la CAN féminine. « Le monde doit-il souffrir parce que le Sénégal a remporté la CAN ? Si la finale avait connu un autre scénario, serions-nous aujourd'hui dans cette incertitude ? », s'est-il interrogé, laissant entendre que les retombées de la dernière édition masculine auraient pesé sur les décisions en cours. Ces



déclarations surviennent alors que la compétition féminine devait initialement se dérouler du 17 mars au 3 avril 2026. Plusieurs sources évoquent désormais un report officieux, mais aucune annonce formelle n'est venue confirmer ce changement de calendrier.

Cette situation contraste fortement avec la transparence observée dans d'autres dossiers, notamment les discussions engagées entre la Confédération africaine de football et le Maroc

au sujet de l'organisation de la CAN 2028. Dans ce contexte tendu, l'Afrique du Sud affiche une disponibilité totale. Pretoria estime disposer d'infrastructures modernes et d'une solide expérience organisationnelle pour accueillir une compétition de cette envergure.

Les autorités sud-africaines multiplient d'ailleurs les signaux en direction de la CAF afin de rappeler leur candidature et leur capacité à organiser rapidement le tournoi. Pour

l'heure, l'instance dirigeante du football africain garde le silence. Mais ce mutisme intrigue de plus en plus les observateurs et les fédérations nationales, d'autant que la date supposée du coup d'envoi approche inexorablement. Entre pression diplomatique, rivalité sportive et enjeux d'image pour le football africain, le dossier de la CAN féminine 2026 s'annonce désormais comme l'un des sujets les plus sensibles de l'agenda continental.

## MALAISIE

## Sanction allégée contre sept joueurs malaisiens dans un scandale de fraudes à la nationalité

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé jeudi la forte amende infligée par la FIFA à la Malaisie dans une affaire de fraude à la nationalité, tout en allégeant les sanctions contre les sept joueurs concernés.

Dans ce dossier épineux en Malaisie, la juridiction a autorisé les footballeurs à "reprennent l'entraînement avec leurs clubs respectifs", annulant leur suspension pour 12 mois de "toute activité liée au football", selon un communiqué du TAS.

Facundo Garces (Alaves, Espagne), Rodrigo Holgado (Coquimbo Unido, Chili), Imanol Machuca (Vélez Sarsfield, Argentine), Joao Figueiredo (Johor DT, Malaisie), Gabriel Palmero (Kuching City, Malaisie), Jon Irazabal (Johor DT) et Hector Hevel (Johor DT) sont restés en revanche privées pour un an de matchs officiels, en tenant compte de la suspension déjà purgée du 25 septembre au 26 janvier dernier.

Les sept hommes, approchés l'an dernier par la Fédération malaisienne de football (FAM) pour devenir internationaux, avaient engagé une procédure de naturalisation "en recourant à des documents falsifiés", alors même qu'ils n'avaient "aucun lien avec la Malaisie", rappelle le TAS. La FAM, dont les membres du comité exécutif ont démissionné en bloc fin janvier, a reconnu sa responsabilité dans la fraude, car "que le rôle des joueurs s'était limité à fournir" ces documents, qu'ils n'avaient "ni préparés, ni modifiés". Le TAS a lui jugé les joueurs "complices", tout en maintenant l'amende de 350 000 francs suisses (386 000 €) prononcée fin décembre par la FIFA contre la FAM. L'instance avait également infligé à la sélection trois sur tapis vert.

APS

## FUTSAL - TOURNOI DE LA PRESSE

## Début des huitièmes de finale jeudi soir à la salle Harcha

Les matchs des huitièmes de finale du "Tournoi Presse by Ooredoo 2026" de futsal débiteront jeudi soir à la salle Harcha-Hacène (Alger), après l'achèvement des rencontres du premier tour disputées mercredi à la salle ovale du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Selon l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organisatrice de la compétition, quatre rencontres sont programmées jeudi soir : Ech-Chaab-Algérie Moubachar (21h30), CIP - El Hayat TV (22h30), Centre national de documentation, de presse et d'images-Kora News (23h30) et Echourouk-AL24 (A) (00h30). Les quatre autres rencontres des huitièmes de finale auront lieu vendredi et opposeront Canal Algérie-El Watan TV (21h30), Télé-

vision A3- Ennahar TV (22h30), Agence Presse Photo (APP)-TV 8 (23h30) et Site Dzair Tube-Radio nationale (B) (00h30). Le comité d'organisation a précisé dans un communiqué qu'il a été contraint de transférer les matchs de ce tour de la Coupole d'Alger vers la salle Harcha-Hacène pour des "raisons organisationnelles".

La dernière journée du premier tour a notamment été marquée par la qualification de l'équipe de la Radio nationale (B), qui a terminé en tête de son groupe avec un sans-faute (9 points) après sa large victoire face à TV 8, de même que l'équipe d'Ennahar TV qui s'est également qualifiée avec six points, à la faveur de son succès face à AL24 (B) (11-1). La cinquième édition du "Tournoi Presse by Ooredoo 2026" de

futsal regroupe 24 équipes représentant différents médias (presse écrite, audiovisuelle et électronique). La compétition se déroule selon une formule comprenant un premier tour en mini-championnat, suivi de matchs à élimination directe jusqu'à la finale. Les équipes participantes ont été réparties en six groupes de quatre, les deux premiers de chaque groupe se qualifiant pour les huitièmes de finale, accompagnés des quatre meilleurs troisièmes.

L'organisation de la compétition bénéficie de la contribution du ministère des Sports, de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que de plusieurs autres partenaires, dont l'établissement El-Rayane pour les soins médicaux, présente avec ses équipes médicales lors des soirées du tournoi.

## LIGUE 1

La LFP dévoile le programme de la 23<sup>e</sup> journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue le vendredi 13 mars et qui sera amputée de deux matchs.

Cette journée débutera par deux rencontres programmées en diurne (15h15), en l'occurrence USM El Khenchela - JS Kabylie et Paradou AC - MC Alger.

Les quatre autres matchs de la 23<sup>e</sup> journée se dérouleront en nocturne

(22h00) : ASO Chlef - ES Mostaganem, CS Constantine - ES Ben Aknoun, MC El Bayadh - Olympique Akbou et JS Saoura - MC Oran.

En revanche, deux rencontres ont été reportées à une date ultérieure. Il s'agit de MB Rouissat - USM Alger et ES Sétif - CR Belouizdad, en raison de la participation des deux clubs de la capitale aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Le CRB se rendra en

Egypte pour affronter Al Masry SC pour le compte du match aller programmé le samedi 14 mars, avant d'accueillir son adversaire le samedi 21 mars au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) pour la manche retour.

L'USM Alger se déplacera pour sa part à Lubumbashi, pour croiser le fer avec la formation congolaise de l'AS Maniema Union le dimanche 15 mars pour le compte du match aller. Les "Rouge et Noir" présenteront les

Congolais lors de la rencontre retour prévue le dimanche 22 mars au stade 5-Juillet (Alger).

Pour rappel, la 22<sup>e</sup> journée, étalée sur trois jours (6-8 mars), débutera ce vendredi soir avec le déroulement de trois rencontres (22h00). Elle se poursuivra samedi avec la programmation de trois autres matchs et se clôturera dimanche soir avec deux rencontres dont le choc USM Alger - CS Constantine (22h00).



REAL MADRID

## LE LIGAMENT DE RODRYGO ÉTAIT FRAGILISÉ

Victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit, Rodrygo (25 ans, 27 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne jouera plus cette saison avec le Real Madrid et ne participera pas à la prochaine Coupe du monde avec le Brésil. Mais selon The Athletic, l'ailier brésilien traînait une rupture partielle de ce même ligament depuis 2023 !

Après un examen approfondi réalisé par des médecins, l'attaquant madrilène avait pris la décision de ne pas se faire opérer, optant pour un traitement plus conservateur. Si la procédure suivie était appropriée, comme l'ont confirmé des sources proches du joueur à The Athletic, il y avait tout de même un risque de complications plus graves. Ce qui a donc fini par arriver...

## UNE SAISON BLANCHE ? ARBELOA ESQUIVE

Dominé par Getafe (0-1) lundi en Liga, le Real Madrid, 2e au classement, compte désormais 4 points de retard sur le leader, le FC Barcelone. Alors que la Maison Blanche a été battue en Supercoupe d'Espagne et éliminée en Coupe du Roi, l'entraîneur madrilène Alvaro Arbeloa a-t-il peur d'une saison blanche ?

"Encore cette question ? Vous aussi ? Vous êtes tous optimistes ! Non... non... ce n'est pas ça... Pour être honnête, je ne pense qu'au match contre le Celta Vigo. C'est la seule chose qui occupe mon esprit en ce moment, la seule chose sur laquelle je me concentre. C'est ce sur quoi je vais travailler avec mes joueurs. Et je ne pense à rien d'autre", a esquivé l'Espagnol face à la presse ce jeudi.

Pour rappel, le Real reste engagé en Ligue des Champions avec un 8e de finale à venir contre Manchester City.

## CÔME UN MIRACLE POUR VARANE

Raphaël Varane savoure sa nouvelle vie à Côme. Désormais ambassadeur du club et membre du board de développement après la fin prématurée de sa carrière, l'ancien défenseur central français s'est montré impressionné par la progression fulgurante du club lombard.

"On assiste à un miracle. Une équipe qui était en Serie D il y a sept ans est aujourd'hui cinquième de Serie A. C'est quelque chose d'incroyable", a souligné l'ex-joueur du Real Madrid, également séduit par la vision et le projet du club, pour La Gazzetta dello Sport.

## MAN CITY LE TITRE, GUARDIOLA NE PANIQUE PAS

Accroché par Nottingham Forest (2-2) mercredi en Premier League, Manchester City, 2e au classement, compte désormais 7 points de retard sur le leader, Arsenal qui a disputé un match en plus. Dans la course au titre, le manager des Citizens Pep Guardiola refuse de paniquer. "Il reste neuf matchs à jouer, huit pour Arsenal. Le prochain, c'est Newcastle (en FA Cup, ndlr). Je suis toujours tourné vers le match suivant. J'analyse le match et je trouve que c'est une bonne performance dans de nombreux domaines. Il y a des choses à améliorer. Mais en général, c'était très bien. C'est vrai qu'on a perdu beaucoup de points après avoir mené au score", a reconnu l'Espagnol face à la presse. Pour rattraper les Gunners, les Skyblues n'ont certainement plus le droit à l'erreur.

## BAYERN COUP D'ARRÊT POUR KANE

Contretemps pour Harry Kane (32 ans, 24 matchs et 30 buts en Bundesliga cette saison) dans sa chasse aux records. L'attaquant du Bayern Munich, touché à un mollet, va rater son premier match de la saison contre le Borussia Mönchengladbach, vendredi en Bundesliga, comme l'a annoncé son entraîneur Vincent Kompany en conférence de presse ce jeudi.

L'ancien buteur de Tottenham n'est qu'à 11 réalisations du record de Robert Lewandowski sur une seule saison dans le championnat d'Allemagne. Il aura donc un match de moins que prévu pour combler ce déficit.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine

Gérant  
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

### Saïd Sayoud en mission à Rome pour renforcer les partenariats sécuritaires et techniques

Chargé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a entamé une visite officielle de travail en Italie, illustrant la volonté commune d'Alger et de Rome de consolider un partenariat stratégique déjà solide et en constante évolution.



Par Abed Meghit

Cette mission, qui intervient dans un contexte international marqué par de nombreux défis sécuritaires et technologiques, traduit la détermination des deux pays à renforcer leurs mécanismes de coopération et de coordination dans des domaines essentiels d'intérêt commun.

Accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale Ali Badaoui et d'une importante délégation composée de hauts responsables sécuritaires et administratifs, le ministre algérien effectue cette visite à l'invitation de son homologue italien Matteo Plantadosi, ministre de l'Intérieur de l'Italie.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique politique plus large visant à consolider les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, deux partenaires méditerranéens qui entretiennent des liens historiques et stratégiques dans plusieurs domaines.

Au cours d'une séance de travail élargie ayant réuni les deux délégations, les discussions ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la sécurité et de la coordination institutionnelle entre les différentes structures compétentes des deux pays.

Les deux parties ont examiné plusieurs pistes destinées à consolider les mécanismes de collaboration opérationnelle et à favoriser un échange accru d'expertises et de savoir-faire.

Parmi les axes majeurs évoqués figure la lutte contre la cybercriminalité, un phénomène en constante évolu-

tion qui représente aujourd'hui un défi majeur pour les États. Les responsables algériens ont exprimé leur intérêt pour l'expérience italienne dans ce domaine, reconnue pour l'efficacité de ses dispositifs de surveillance et de prévention face aux menaces numériques.

Cette coopération pourrait ouvrir la voie à des programmes conjoints de formation, d'échange d'expertise et de renforcement des capacités techniques des institutions algériennes.

La question de la migration irrégulière a également occupé une place centrale dans les discussions.

Face aux flux migratoires qui traversent la région méditerranéenne, Alger et Rome ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre leurs services compétents afin de mieux gérer ce phénomène complexe.

Les deux pays ont insisté sur l'importance d'une approche concertée reposant sur la prévention, la coopération sécuritaire et le respect des principes humanitaires.

Les échanges ont également mis l'accent sur l'intensification de la coopération policière, avec la perspective de multiplier les programmes d'échanges entre les services de sécurité des deux pays.

Cette coopération vise notamment à améliorer les capacités d'enquête, à renforcer la lutte contre les réseaux criminels transnationaux et à favoriser une meilleure coordination opérationnelle face aux nouvelles formes de criminalité organisée.

Un autre volet important des discussions concerne la coopération dans le domaine de la protection civile.

Les deux parties ont examiné les possibilités de développer des programmes conjoints de formation et d'échange d'expertise, notamment dans les domaines de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt.

Cette collaboration devrait permettre d'améliorer les capacités d'intervention et de réponse face aux catastrophes naturelles et aux différents risques qui menacent les territoires des deux pays.

Cette visite de travail témoigne ainsi de la volonté politique affirmée des autorités algériennes et italiennes de renforcer un partenariat stratégique fondé sur la confiance mutuelle et la convergence des intérêts.

Elle confirme également la place centrale qu'occupent les questions de sécurité, de coopération technique et de gestion des risques dans l'agenda bilatéral.

Au-delà des aspects institutionnels, cette rencontre reflète la vision commune d'un partenariat méditerranéen solide et équilibré, capable de répondre aux défis contemporains et de promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région.

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

### L'Algérie au cœur du nouvel échiquier énergétique mondial

Les tensions géopolitiques qui secouent actuellement le Moyen-Orient ravivent les inquiétudes des marchés énergétiques internationaux.

Au centre de ces préoccupations figure le détroit d'Ormuz, un passage stratégique par lequel transite plus de 20 % du pétrole mondial.

La situation dans cette zone sensible fait planer la menace d'une rupture d'approvisionnement susceptible de provoquer une flambée durable des prix de l'énergie à l'échelle mondiale.

Déjà, les premières secousses de cette crise se font sentir dans plusieurs pays occidentaux où les automobilistes constatent une hausse spectaculaire du prix des carburants, accompagnée parfois de longues files d'attente dans certaines stations-service.

En l'espace de quelques jours seulement, le prix du baril de pétrole est passé de 60 à 85 dollars, une progression fulgurante qui témoigne de la nervosité des marchés.

Les observateurs n'excluent pas la possibilité de voir le baril franchir rapidement le seuil symbolique des 100 dollars si les tensions militaires venaient à s'intensifier ou si la circulation des hydrocarbures dans le détroit d'Ormuz était davantage perturbée.

Dans le même temps, le marché du gaz naturel connaît lui aussi des turbulences.

Les cours européens ont atteint leur niveau le plus élevé depuis près de trois ans, notamment en raison de la fermeture d'une importante usine de gaz naturel liquéfié au Qatar et des inquiétudes liées au trafic maritime dans la région.

Une hausse durable des prix de l'énergie pourrait raviver les pressions inflationnistes dans la zone euro, déjà fragilisée par plusieurs années de turbulences économiques et de crises énergétiques successives.

Dans ce contexte international particulièrement tendu, l'Algérie apparaît plus que jamais comme un acteur stratégique majeur dans l'équilibre énergétique mondial.

Le pays consolide progressivement son statut de fournisseur fiable de gaz naturel pour l'Europe et de partenaire incontournable dans la sécurité énergétique du continent.

Grâce à ses importantes réserves gazières et à ses infrastructures de transport déjà opérationnelles, l'Algérie s'impose aujourd'hui comme l'un des piliers de l'approvisionnement énergétique européen.

Les gazoducs reliant le territoire algérien à plusieurs pays du sud de l'Europe jouent un rôle essentiel dans la diversification des sources d'énergie du continent.

Cette position stratégique est renforcée par les investissements massifs engagés par l'État pour moderniser et développer le secteur énergétique national.

Selon les données publiées dans le dernier rapport mensuel du Forum des pays exportateurs de gaz, l'Algérie s'est distinguée au début de l'année 2026 en enregistrant la plus forte progression de ses exportations parmi les principaux fournisseurs par pipeline du marché européen.

En janvier 2026, les volumes exportés vers l'Europe ont connu une hausse de 22 % par rapport au mois de décembre 2025, confirmant la dynamique positive du secteur gazier national et la confiance des partenaires européens dans la fiabilité de l'offre algérienne.

Dans cette perspective, les autorités algériennes ont annoncé un ambitieux programme d'investissements estimé à près de 60 milliards de dollars pour la période 2026-2030.

L'objectif est clair : accroître significativement la production nationale de gaz naturel, actuellement évaluée à environ 100 milliards de mètres cubes par an, pour atteindre entre 130 et 140 milliards de mètres cubes d'ici à la fin de la décennie.

Ces investissements porteront à la fois sur l'exploration de nouveaux gisements, le développement de champs gaziers dans les régions du sud et l'optimisation des infrastructures de transport et de traitement existantes.

Parallèlement à ces projets, l'Algérie entend également jouer un rôle central dans le développement de nouvelles filières énergétiques, notamment celle de l'hydrogène vert, appelée à devenir l'une des principales sources d'énergie propre dans les prochaines décennies.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans une vision de long terme visant à diversifier les ressources énergétiques et à accompagner la transition énergétique mondiale.

Dans ce contexte, le projet de gazoduc transsaharien reliant la Nigéria à l'Algérie via le Niger constitue l'un des projets structurants les plus ambitieux du continent africain.

Ce pipeline géant, dont la capacité annuelle est estimée à 30 milliards de mètres cubes, devrait permettre d'acheminer le gaz nigérien vers l'Europe en passant par le réseau algérien.

Son coût est évalué à environ 13 milliards de dollars et les dernières annonces officielles, publiées en février 2026, témoignent d'une volonté politique forte de concrétiser ce projet stratégique. L'ensemble de ces indicateurs confirme que l'Algérie s'affirme aujourd'hui comme un acteur central du paysage énergétique international.

Dans un contexte marqué par l'instabilité géopolitique et les incertitudes des marchés, le pays apparaît comme un partenaire clé capable de contribuer à la stabilité de l'approvisionnement énergétique européen et africain, tout en renforçant son influence sur l'échiquier énergétique mondial.

Abed M.

## HYDROGÈNE VERT

### Alger se prépare à accueillir une réunion stratégique autour du projet SouthH2 Corridor

L'Algérie poursuit son positionnement stratégique dans le domaine de la transition énergétique et du développement des énergies propres.

Dans cette dynamique, une rencontre de coordination regroupant les partenaires du projet SouthH2 Corridor sera prochainement organisée à Alger afin d'examiner les mécanismes de mise en œuvre de cette infrastructure énergétique d'envergure.

L'annonce a été faite par le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, lors d'une intervention sur les ondes de la Radio algérienne.

Selon le responsable, cette réunion rassemblera les différents partenaires impliqués dans ce projet stratégique, notamment l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

Elle permettra de renforcer la coordination entre les différentes parties et de définir les étapes nécessaires à la concrétisation de ce corridor énergétique destiné au transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Europe. Le projet SouthH2 Corridor représente un saut qualitatif dans le domaine de la coopération énergétique entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Il s'inscrit dans la dyna-

mique mondiale de transition vers des sources d'énergie propres et durables, tout en consolidant la position de l'Algérie comme acteur majeur sur la scène énergétique internationale. Ce projet vient compléter l'initiative d'interconnexion électrique visant à exporter vers l'Italie de l'électricité produite à partir de sources décarbonées en Algérie.

Les études relatives à cette infrastructure, pilotée par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne ENI, progressent à un rythme soutenu.

Dans le même contexte, l'Algérie renforce également sa coopération énergétique avec plusieurs pays africains.

Le groupe Sonelgaz s'approprie notamment à lancer des projets de construction de centrales électriques au Burkina Faso et au Mozambique.

À l'instar du projet de centrale électrique actuellement en cours de réalisation à Niamey, au Niger, l'entreprise algérienne mettra à la disposition de ses partenaires africains son expertise technique et son savoir-faire dans le domaine énergétique, notamment à travers des programmes de formation spécialisée et la fourniture d'équipements produits localement. Par ailleurs, le responsable a évoqué l'état d'avancement du programme national de développe-

ment de l'énergie solaire, qui prévoit la réalisation d'une capacité totale de 15 000 mégawatts à l'horizon 2035.

La première phase de ce programme, d'une capacité de 3 200 mégawatts, est actuellement en cours de réalisation dans plusieurs wilayas du pays. Plusieurs centrales devraient entrer en service dès cette année pour une capacité globale de 1 480 mégawatts.

Le taux d'avancement des travaux a atteint plus de 93 % pour la centrale de Tendia dans la wilaya d'El Megharia, 86 % pour la centrale d'El Ghrous dans la wilaya de Biskra, 76 % pour la centrale d'El Foulla dans la wilaya d'El Oued et 62 % pour celle de Khenguet Sidi Nadji.

D'autres centrales sont également en cours de réalisation dans les wilayas d'Ouled Djellal, de Béchar et de M'sila, confirmant la volonté de l'Algérie d'accélérer la transition vers un modèle énergétique plus durable et respectueux de l'environnement.

À travers ces projets structurants, l'Algérie ambitionne de devenir un acteur incontournable dans la production et l'exportation d'énergies propres, tout en consolidant sa sécurité énergétique et en contribuant aux efforts internationaux de lutte contre le changement climatique.

Abed M.